

1097
Ministère des Affaires Culturelles
du Québec
Bibliothèque Nationale XX
1700 rue St-Denis Montréal

Match Ottawa-Québec

La guerre des ondes s'aggrave

● page A-3



Hebdomadaire régional

72e année, no 22 Rimouski 18 juin 1975 .30

4 cahiers - 80 pages

cahier A

Journal expérimental
exclusif

Des africains nous décrivent

16 pages



Joyeuse
St-Jean

Congrès du CRD

Pas de développement sans meilleure participation

● page A-3

ÇA S'DIT dans L'QUARTIER

Les administrateurs de l'Union régionale de Rimouski des Caisses Populaires viennent de choisir leur exécutif: M. Nicolas Hallé a été maintenu dans ses fonctions de président; M. Robert Létourneau de Trois-Pistoles, agira comme vice-président. Il succède à M. René Pelletier, démissionnaire. M. Gérard Roussel entame sa 35^{ème} année comme secrétaire général.

Nos condoléances à la famille de M. Edgar Bouchard, un rimouskois bien connu, décédé le 15 juin, à l'âge de 77 ans.

Mlle Carmen Dubé, secrétaire de l'Association pour la santé mentale, section du Bas du Fleuve [au lieu de l'axe Rimouski-Mont-Joli] abandonne cette fonction, vu son départ pour la France où elle enseignera en 1975-76.

De source officieuse, ce serait M. Gabriel Bérubé, prêtre, qui succéderait à M. Pascal Parent, comme vice-recteur à l'Université du Québec à Rimouski.

L'Institut maritime du Québec logerait dans l'Institut Mgr Courchesne.

Nouvel agent syndical à Québec-Téléphone au terme d'élections tenues la semaine dernière: M. Pierre Gendreau élu pour succéder à M. Paul Viel.

Les Jeunes scientifiques du Paul-Hubert ont réussi le lancement de leur fusée dans l'espace.

Mme Jeanne-Mance Girard, 42 ans de Mont-Joli, a été trouvée sans vie dans son automobile qui avait fait une embardée sur la route de Sainte-Flavie.

Avec une subvention du secrétariat d'Etat à Ottawa, "Les femmes actives" de Sainte-Rose du Dégelis ou de Ville Dégelis projettent la formation d'un club de consommation comme il en existe déjà Rivière-du-Loup [98 membres], à Cabano [154 membres] et à Estcourt [175 membres].

Madame Achille Rousseau de Sainte-Luce et sa fille, le Dr Louise Rousseau de Montréal, ont passé trois semaines en France.

L'une des oeuvres de Serge Otis, sculpteur né à Matane qui participa à plusieurs symposiums au Canada est en permanence devant le musée Rodin à Paris.

Saint-Vianney sera le théâtre en juillet d'un premier festival à l'échelle nord-américaine réunissant les travailleurs forestiers (sept disciplines). Plusieurs trophées dont l'un offert par la fondation Louis Saint-Laurent seront décernés.

Deux navires; le MV Jewell et le MV Souquar II ont été loués de compagnies maritimes par l'Université du Québec à Rimouski pour l'enseignement de l'océanographie et pour la recherche dans le fleuve et le golfe Saint-Laurent durant les mois d'été.

Depuis 10 ans, 11,000 personnes ont quitté la région de Rivière-du-Loup où le chômage atteint 30%, et presque 40% chez les 18-24 ans.

C'est Mme Doris Hins qui assumera en 1975-76 la présidence du Club Toastmistress, le seul de langue française au Canada.

Les Soeurs de la Charité, qui administraient l'Hôpital Saint-Joseph depuis un demi-siècle déjà, ont abandonné leurs droits au ministère des Affaires sociales. Elles deviennent des employés de l'Etat.

Le Festival de la mer qui se déroulera aux Iles-de-la-Madeleine du 11 au 20 juillet sera axé sur la revalorisation et le rôle des pêcheurs aux Iles. Un budget de \$50,000. On attend 30,000 visiteurs.

Le cercle des Fermières de Sainte-Félicité soulignera ses cinquante ans d'existence les 5 et 6 juillet par diverses manifestations populaires.

Gilbert Lavoie d'Amqui succède à Daniel Pelletier de Luceville à la présidence des clubs 4-H du Bas Saint-Laurent-Gaspésie qui se sont réunis récemment à Saint-Octave d'El-Avenir pour leurs assises régionales.

Les dames, épouses de forestiers du Témiscouata, ont décidé de fonder leur association qui joindra les rangs du réseau populaire de comités de citoyens oeuvrant sous diverses étiquettes, avec des objectifs socio-culturels.

La présidence de l'Association des marchands d'automobiles de l'Est du Québec sera assumée en 1975-76 par M. Calixte Pouliot de Mont-Joli, et la vice-présidence par MM. Claude Pouliot et Gratien Bernier de Rimouski.

MM. Robert Michaud et Jean-Yves Thériault, de l'UQAR, ont participé au récent congrès de la Société des études bibliques du Canada (SEBAC) à Orléans, près d'Ottawa. Ce congrès, qui avait pour thème général "Les anges et les démons dans la Bible" a réuni la plupart des exégètes du Canada français.

Un deuxième médecin orthopédiste à Matane, le Dr André Dionne, de Québec.

Le cahier spécial encarté dans la présente édition intitulé l'Africain avec 19 articles, présente les "Gens d'ici" vus par une vingtaine de journalistes d'une dizaine de pays d'Afrique noire, dont plusieurs ont passé une semaine dans notre milieu en mai.

A visiter à la Coudée du CEGEP de Rimouski [entrée rue Saint-Louis] le Projétourix, de 10 à 22 h. chaque jour qui présente une exposition reflétant le patrimoine régional en maquettes, montages audio-visuels, dossiers statistiques sur les divers secteurs du Bas Saint-Laurent-Gaspésie.

Le Mouvement national des Québécois réuni en congrès à Rimouski récemment a dénoncé avec fermeté, par résolution adoptée en assemblée générale, la visite de la Reine Elisabeth d'Angleterre à l'inauguration des Jeux Olympiques à Montréal en 1976.

A partir du 1er juillet, le ministère des Affaires sociales instaure le régime gratuit de prothèses, abstraction faite des prothèses auditives et visuelles.

Le Dr Rosario Robillard de Montréal, administrateur de l'Association du diabète du Québec, était le conférencier à Rimouski, lundi soir, de l'Association du diabète de Rimouski.

C'était la dernière activité de ce mouvement qui fait relâche pour l'été, à l'exception d'activités récréatives spéciales pour les membres et les jeunes diabétiques.

Le nouveau commandant de l'Institut maritime du Québec à Rimouski, M. Roch Lavoie, est le fils de Mme Jos. Georges Lavoie de Sainte-Odile, et le frère de Mlle Lucille Lavoie, du chœur Plein Soleil.

Le Conseil des études de l'Université du Québec a tenu sa dernière réunion à Rimouski. Ils furent reçus à l'UQAR, notamment le président M. Robert Després, les trois vice-présidents MM. Maurice Boisvert, à l'enseignement, Louis Berlinguet, à la recherche, Pierre Cazalis, à la planification, et le secrétaire général M. François Loriot.

L'Association canadienne pour la santé mentale, section Rimouski-Mont-Joli, soulignait en fin de semaine le 20^{ème} anniversaire du mouvement au Québec par la vente de macarons: Comment ça va? et plusieurs autres activités.

Le Centre de dépannage-jeunesse ouvrira ses portes du lundi au vendredi, de 1h à 10 h. On pourra rejoindre les responsables du centre en composant le numéro de téléphone 724-5142.

Le ministère de l'Agriculture du Québec a déménagé ses bureaux locaux d'Amqui et de Notre-Dame du Lac aux adresses suivantes: à Amqui [90 boul. St-Benoît, tél: 629-2278] et à Notre-Dame du Lac \$10 rue Dollard, tél: 8 99-6768].

Le nouvel horaire d'été du C.L.S.C. de Mont-Joli et des postes de services de Les Hauteurs et St-Moise, est devenu effectif depuis le 30 mai. D'ici le 1er septembre, les bureaux de ces centres de services seront ouverts de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

A l'occasion de la fête de la St-Jean et de celle de la Confédération, les bureaux du C.L.S.C. de Mont-Joli et de ses postes de Services [Les Hauteurs et St-Moise] seront fermés toute la journée.

M. Raymond Sirois, le président de Québec-Téléphone, présidera la grande fête organisée à l'intention des Anciens de Laval de l'Est du Québec qui doit avoir lieu le 20 juin, à Matane. D'importants

représentants de l'Université Laval participeront à ces réjouissances.

Le président du Club 4-H du Bas St-Laurent, M. Daniel Pelletier, a avoué récemment que le mouvement 4-H l'a vraiment aidé à devenir un citoyen et à prendre des responsabilités comme gardien des ressources naturelles." Originaire de Luceville, M. Pelletier a fait ses premières armes dans le mouvement à l'âge de dix ans. Il en a maintenant dix-sept.

MM. Gilles Potvin et Jean-Guy Bourret de Québec-Téléphone ont été élus respectivement à la présidence de la Commission de formation professionnelle du Bas Saint-Laurent-Gaspésie et à la vice-présidence du club Optimiste de Rimouski.

Mme Gemme L. Doucet travaille depuis 30 ans pour Québec Téléphone à Rimouski. Elle est devancée par le vice-président de la même entreprise, M. Henri Dionne, qui oeuvre depuis 35 ans.

Mme Pierrette Fillion du service à la clientèle de Québec-Téléphone a prononcé récemment une conférence au club Richelieu de Rimouski. Est-ce à dire que l'Année Internationale de la Femme va contribuer à rapprocher la gente féminine des associations masculines?

Les enfants auront la chance de participer à une semaine de plein air à la condition que leurs parents contactent Francine Chénard ou Joanne Lévesque aux numéros de téléphone suivants: 724-9369 et 736-4717. [Après 18:00h]. Huit moniteurs attendent les enfants dans le cadre d'activités culturelles et sportives.

Dans notre édition, il s'est glissé une petite erreur concernant le prénom de Mme Roy (ref. Les aléas de clocher... p. 69). Nous nous en excusons. Madame Roy, celle qui a accordé une entrevue à notre journaliste, se prénomme Louise et non pas Nicole. Mme Nicole Roy est la belle-soeur de Louise Roy et on a appris qu'elle ne partageait pas les idées de la femme de son frère, M. Raoul Roy.

Le cercle de l'AFEAS de Nazareth tiendra son assemblée générale annuelle mercredi, le 18 juin à 20h, au sous-sol de l'église. Pour la réussite de cette réunion, chaque membre est indispensable.

Il n'y a encore qu'un journaliste au bureau du Soleil à Rimouski. Malgré les efforts de celui-ci et la présence occasionnelle de quelques uns de ses confrères, il est évident que la qualité de l'information régionale en souffre. Pourtant, le quotidien distribue 28000 copies dans la région.

L'insecte dont nous avons publié la photo dans l'une de nos éditions se rencontre assez fréquemment dans la région. Plusieurs personnes nous ont fait savoir qu'ils en avaient aperçu un. Il y a même Mme Blanche Bernard qui a capturé, dans son jardin, un spécimen de cette "bibitte". Elle l'a remis au ministère des Terres et orêts. Ce n'est pas un insecte dangereux.

Les gens de l'arrière-pays exigent un meilleur service de la part de Québec-Téléphone. Il est facile de les comprendre lorsque l'on a été coupé à plusieurs reprises. La chose produit régulièrement dans les communications entre Rimouski et Esprit-Saint entre autres.

La réunion de l'AFEAS de Saint-Blandine se tiendra le jeudi 19 juin, à 20 h au couvent. A cette occasion se tiendra les élections annuelles de l'organisme.

**C'est à ma
caisse pop
que
j'emprunte!**

COR Clinique
d'Optométrie
de Rimouski

examens de la vue, verres de contact, rééducation visuelle

OPTOMETRISTES

Dr Jacques Michaud, O.D.
Dr Renaud Dumais, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D.

Galeries La Grande Place

Rimouski, Tél.: 723-9283
723-9284

**Equipements St-Paul
Rimouski Ltée**

355 LEONIDAS, RIMOUSKI
TEL (418) 724-5215 TELEX . 011-8-6385

VENTE ET SERVICE DE:

DISTRIBUTEUR **CUMMINS**

PIECES **DETROIT DIESEL**

**CANADIAN
KENWORTH**

NOS 10 PORTES POUR PLUS DE SERVICE

Malgré le fédéral D'Auteuil tente de desservir ses abonnés

Malgré l'intervention de la Gendarmerie royale du Canada et de Communication-Canada, le groupe de cablodistribution de M. D'Auteuil a réussi

avec l'aide du ministère des communications du Québec à diffuser toutes les émissions qui étaient inscrites au programme. Vendredi dernier, la GRC,

à la demande de Communication-Canada imposait les scellés sur les installations de Cablodistribution de l'Est à Mont-Joli. Ces installations

permettaient au groupe de M. D'Auteuil de capter les émissions de CJBR-TV de Rimouski et celles de CBGAT de Matane et de les redistribuer à ses abonnés.

Cablodistribution de l'Est n'aurait pu alors offrir aux résidents de Mont-Joli que les émissions de Radio-Québec, un canal communautaire ainsi la retransmission en différé des audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Le ministre des communications du Québec, M. Jean-Paul Lallier, s'est dit extrêmement surpris de cette attitude du fédéral et il a promis de faire une déclaration au cours de cette semaine.

En fin de semaine le ministère des Communications montait près des installations du groupe D'Auteuil à Mont-Joli une antenne mobile ce qui a rendu possible la diffusion des émissions de CJBR-TV et de CBGAT.

Pour l'instant, le groupe d'Auteuil ne peut utiliser ses installations régulières, mais M. Raymond D'Auteuil nous a déclaré que les procureurs de son groupe s'occupaient de la question et que des procédures judiciaires seraient intentées pour faire enlever les scellés. Les procureurs du ministère des Communications du Québec devront voir à ce que de semblables événements ne se reproduisent pas dans l'avenir.

Cablodistribution de l'Est a donc pu commencer à desservir la population tel que prévu dimanche le 15 juin dès 14 hrs l'après-midi, bien que l'inauguration ait été faite à 18 hrs. M. D'Auteuil nous a dit que les abonnés n'auront pas à payer les frais de location tant que le service complet ne serait pas offert.

Mais dès lundi, le gouvernement fédéral tentait d'obtenir un mandat de perquisition ce qui lui aurait permis de poser de

nouveaux scellés sur les installations de Cablodistribution de l'Est et celles du Ministère des Communications.

Au moment d'aller sous presse, les officiers du fédéral n'avaient pas pu obtenir la permission de perquisitionner, mais toutes les possibilités demeuraient ouvertes. Il n'est donc pas assuré que Cablodistribution de l'Est pourra continuer à distribuer les émissions des deux postes de télévision de la région.

Le ministre des Communications du Québec, M. Lallier doit être dans la région aujourd'hui. Il donne une conférence de presse à Mont-Joli pour faire le point sur la situation et indiquer les moyens qu'il entend prendre pour faire respecter l'ordonnance de la Régie des services publics. La position de M. Lallier devrait marquer un point tournant dans le conflit.

N.P.

"Le développement et les gens d'ici"

Un développement régional sur ses deux jambes

Dans un document intitulé "Le développement et les gens d'ici" le Conseil régional de développement affirme que la croissance économique ne peut pas être dissociée de son pendant social. De plus, ce document propose une formule de revenu régional garanti et préconise l'implication de la population, reléguant le rôle de l'état au second plan.

Le CRD a présenté à la population, lors de son congrès de la fin de semaine un document qui doit guider son action au cours de la prochaine année. Ce texte affirme entre autre que si l'on veut que la région se tienne sur ses deux jambes, il ne faut négliger ni l'économique ni le social.

C'est dans ce contexte que le CRD se prononce contre la centralisation qu'il juge néfaste. La population doit être impliquée dans son développement et une société d'aménagement intégré des ressources ap-

paraît comme un moyen privilégié de prise en main par la population de ce développement régional.

Le CRD insiste aussi sur la nécessité de conserver dans la région les fonctionnaires qui sont en poste et de leur donner un véritable pouvoir décisionnel.

Tout en ne rejetant pas l'importance d'une intervention du gouvernement, le CRD affirme que la population doit faire sa part en participant concrètement à des actions de développement. Il ressortit clairement du congrès que si la population ne s'impliquait pas, aucun véritable développement ne serait possible.

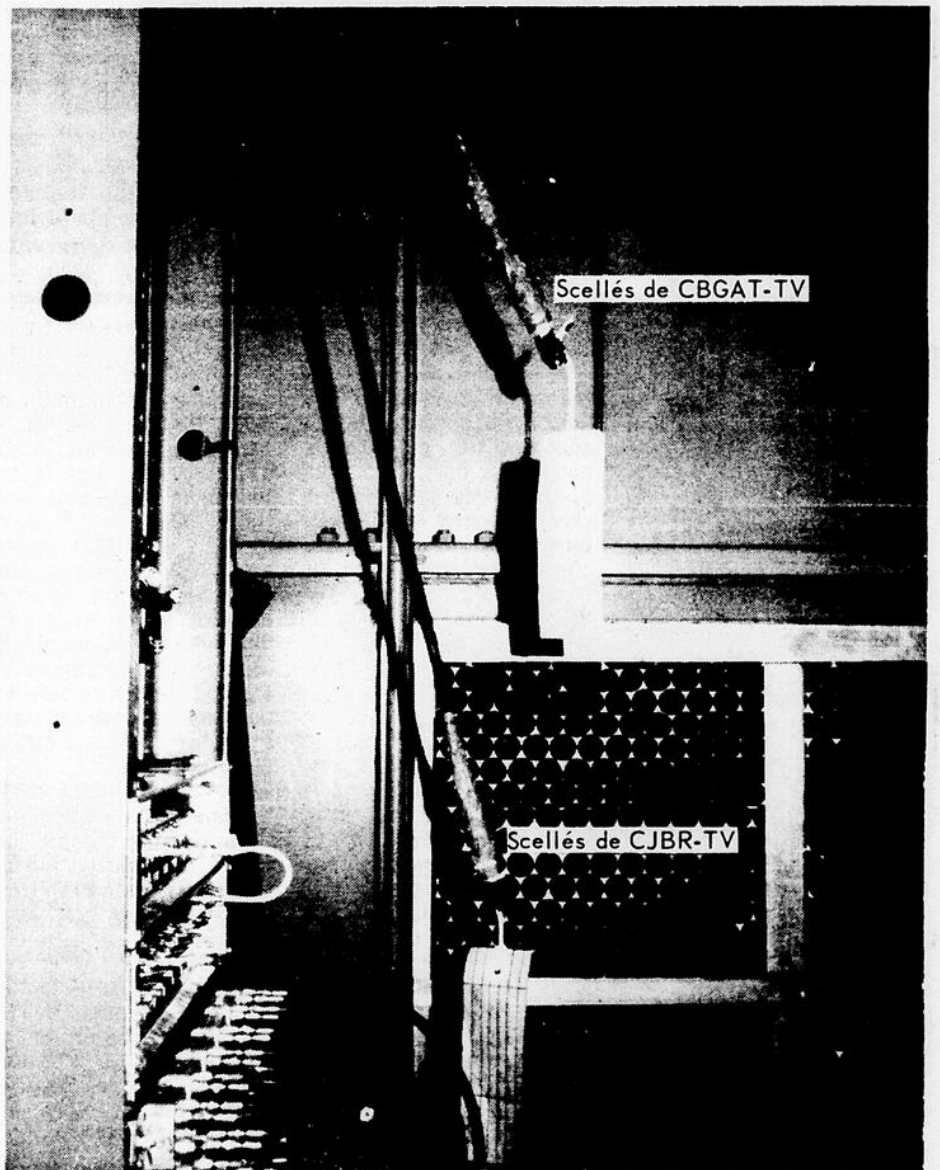
Selon le CRD, ce développement doit reposer d'abord sur l'exploitation et la transformation des ressources de la région que sont la forêt, l'agriculture, les mines, les pêcheries et le tourisme. La vocation majeure de la région, af-

firme le CRD, doit être accompagnée de progrès marquants dans le tourisme et le "foot loose", et par l'amélioration des liens économiques avec la Côte-Nord.

Par ailleurs, le CRD constate qu'il faut combler la différence de revenu entre l'Est du Québec et le reste de la province. Il propose pour ce faire une formule de revenu régional garanti qui permettrait un véritable rattrapage économique autrement que par des projets spéciaux.

De même, il réclame une véritable implication des députés de la région qui devraient, selon le CRD se rencontrer autour d'une même table. Le CRD croit qu'il y a lieu d'associer les députés plus étroitement et d'une façon plus officielle et plus manifeste à l'expérience de planification en cours dans la région.

N.P.



La GRC a apposé sur ces câbles des scellés qui empêchent le raccordement aux circuits de diffusion de Cablodistribution de l'Est Inc. Le câble du haut devait retransmettre les émissions de CBGAT et celui qui est un peu plus bas, celles de CJBR-TV.

Le Groupement québécois d'entreprise comptera bientôt parmi ses membres des hommes d'affaires de la région. M. Marcel J. Bundock, le président du Groupement est venu à Rimouski, afin de constituer un premier club dans le Bas St-Laurent.

[Photo P.E. Norman Plourde]

Votre programme de la Saint-Jean

C'est certainement une bonne nouvelle que d'apprendre que la Saint-Jean, notre Fête nationale, sera enfin soulignée cette année à Rimouski.

En effet, c'est en toute dernière minute que nous avons pu connaître la programmation tracée par les Société Nationale du Grand Rimouski.

Le ministère des Affaires culturelles du Québec participe financièrement à l'organisation de cette fête, c'est certainement un gette à souligner.

En cette occasion spéciale, le Cinéma 4 a accepté de modifier sa programmation, et c'est un film québécois, dernièrement tourné qui

prendra l'affiche. Il s'agit du film "Les Vautours", réalisé par Jean-Claude Labrecque, avec notamment Monique Mercure et Gilbert Sicotte; le film raconte l'atmosphère qui régnait vers la fin du régime Duplessis. Le film débute à 21h15 au Centre civique, dimanche et lundi soir.

On pourra également lundi soir, au Pavillon de la Rivière de Sainte-Odile, l'excellent groupe de Jean Raboin de 20h00 à 22h00; puis, discothèque jusqu'à 1h00.

Le mardi matin, le 24 juin, il y aura de l'animation pour les enfants au Centre civique, et le soir, un souper champêtre au

Parc Lepage, à partir de 17h00. On invite les gens à apporter leurs victuailles.

De 20h00 à 22h00, au Pavillon de la Rivière de Sainte-Odile, on pourra entendre les chansonniers régionaux: Réjane Saint-Amand, Laurie Lauzier, Marie Poirier et le groupe "Jourderie". Il y aura ensuite des danses carrées toujours au Pavillon de la Rivière, de 22h00 à 24h00 animées par Thérèse Rioux et Jean-Paul Lavoie.

On clôturera la journée par un feu de joie, un feu de la Saint-Jean, sur le bord de la rivière. Vous êtes tous invité à participer à ces activités de notre fête nationale.

L.P.

PHARMACIE MARQUIS

102 ST-GERMAIN OUEST, RIMOUSKI, TEL.: 723-3338

URGENCE: 723-7633 Yvon Marquis, Pharmacien

ENEZ VISITER NOTRE COMPTOIR D'ESCOMPTE

HEURES D'OUVERTURE

Semaine: 9H. A.M. à 9 H. P.M.
Dimanche: Voir: Cédule
rotative des 5 Pharmacies de
Rimouski

éditorial

Le câble... Pelletier se fout de nous..!

Lundi dernier, il était déplaisant pour les citoyens du bas du fleuve, d'observer l'attitude désinvolte de dilettante qu'adoptait le ministre fédéral des Communications, Gérard Pelletier, face à la guerre des ondes déclenchée chez nous par la mise en service d'un réseau de cablodiffusion et ce, sans la bénédiction du fédéral.

Du haut de sa grandeur, le ministre Pelletier n'a vu là-dedans qu'un problème très très simple se résumant à un conflit de juridictions entre gouvernements, sans plus.

Pour nous de la région, ce n'est pas si simple. Souffrants depuis trop longtemps déjà d'être limités à un seul canal ne nous offrant aucun choix, nous ne pouvons voir la chose du même oeil placide. Deux solutions nous sont généreusement offertes par Communication Canada, regarder le 3 ou fermer l'appareil.

Les chicanes de gouvernement se font trop généreusement offerte par Communication dehors des grands centres. Nous payons encore une fois pour savoir.

Du côté fédéral, nous avons les despotes Pelletier et Juneau qui veulent conserver le plus longtemps possible un monopole issu d'un époque et d'une mentalité colonialiste.

Ces bonnes gens croient qu'ils savent mieux

que nous ce dont nous avons besoin. En impérialiste offensé, ils ont utilisé la GRC pour poser avant l'entrée en service, les scellés sur les têtes de canaux du réseau de transmission de Cablodiffusion de l'Est. A ce moment là, la victoire fédérale semblait acquise.

Coût de théâtre, l'état provincial riposte en amenant sur la place, à la dernière minute, ses propres antennes réceptrices et permet à Cablodiffusion de l'est d'entrer en ondes au jour et à l'heure prescrits par une ordonnance exécutoire de la cour provinciale.

Réactions immédiates du fédéral qui essaie immédiatement et paradoxalement d'obtenir de trois juges de la cour provinciale à Rimouski, un mandat de perquisition qui lui permettrait, cette fois-ci de saisir les antennes provinciales. Ces démarches plus qu'osées sont sans succès, mais sans doute poussera-t-on la chose plus loin dans les heures qui suivent, même au risque d'offenser toute la population du Québec qui y verra sûrement une violation de sa souveraineté culturelle.

On se croirait dans un roman de science-fiction, mais le plus fort, c'est que c'est la réalité. Nous admettons que les intérêts d'Auteuil ont passé outre à la juridiction fédérale, mais il n'est pas dit que dans cette cause sans précédent, il

ne devrait pas exister une grande responsabilité culturelle d'ordre provincial. C'est ce qu'essait de prouver le ministère québécois des communications en supportant le groupe d'Auteuil. Ce groupe-ci a tout de même eu le sens pratique de s'entendre avec la régie québécoise des communications parce que le câble relève en grande partie de la téléphonie. De plus, le reste de l'infrastructure supportant le câble est la propriété de l'Hydro-Québec. Nous percevons mal comment le fédéral peut prétendre à un contrôle absolu dans de telles conditions.

A notre sens, les gouvernements pourraient toujours continuer de se chicaner sur ces thèmes à condition qu'ils laissent la population recevoir immédiatement tous les signaux qu'il est possible et souhaitable de capter. La guerre terminée, peu importe sa durée, il sera toujours temps de décider qui des deux opérateurs, celui supporté par le provincial où celui imposé par le fédéral, finira par garder l'opération du câble. Autre solution encore, ceindre le circuit en deux zones tel que préconisé par le provincial. Cette solution semble tenir de la sagesse de Salomon.

Les "Gens d'ici" sont tannés des engueulades des gouvernements et sont en droit d'exiger un traitement équitable en communications électroniques, ce, sans délai.

ROLAND BELLAVANCE

Garnet du mercredi



LA GASTRONOMIE régionale s'est donné une nouvelle adresse remplie de promesses: la nouvelle salle à manger de l'Auberge des Gouverneurs, à Matane. Nous y avons découvert un jeune chef plein de talent et déjà maître de certains plats qui reflètent l'excellente saveur des poissons et fruits de mer du St-Laurent si proche. Il s'agit de Gaston Béland de la grande lignée des chefs gaspésiens. Il est le fils d'Alban qui dirige maintenant les cuisines du nouvel hôtel Le Frigot de Grande-Vallée. Il est également le neveu du réputé chef Arnel de l'Auberge de Fort-Prével et du chef Euclide du Gîte du Mont-Albert. Bon sang ne pouvant mentir, le jeune Béland nous a servi une délicieuse morue pochée généreusement nappée d'une onctueuse sauce de crevettes fraîches de Matane et légèrement aromatisée au vin blanc. Nous avons le choix entre sa coquille St-Jacques, un steak de flétan, sans parler du saumon qui pourrait y entreprendre un règne

digne de la rivière Matane. Malgré un service aimable mais hésitant, une cave à vin encore à bâtir et un dry martini qui se comptait à la goutte plutôt qu'à l'once, nous vous invitons à aller éprouver les talents d'un chef à l'avenir si promoteur. Jean Bernier et ses chevaliers de Bacchus découvriront peut-être en lisant ces lignes un nouveau temple où faire tressaillir leurs papilles gustatives! LA MULTIPLICITE des listes électorales au quadruple niveau fédéral, provincial, municipal et scolaire a, une fois de plus, porté ses fruits stériles lors des dernières élections scolaires à La-Neigette. Des centaines de noms manquaient aux listes électorales. A la direction générale de la commission scolaire on est formel: c'est vrai que les listes étaient incomplètes, mais les recenseurs sont expérimentés, ils font au moins deux contacts au niveau de chaque adresse et ils vont même jusqu'à téléphoner au besoin quand ils ne peuvent obtenir leurs informations au domicile même. Ce qui n'exclut aucunement certaines erreurs. Par ailleurs, les conciergeries constituent un cas d'espèce presque insurmontable: ces locataires refusent très régulièrement d'ouvrir leur porte au recenseurs par prudence. Admettons que les listes étaient incomplètes. Ajoutons que nous sommes infiniment plus sévère pour les listes du secteur St-Donat où un seul travail mal fait explique tant d'absences. Mais il est un autre fait fondamental que chacun de nous devrait méditer:

dans le quartier Saint-Germain, on se plaint amèrement de l'absence de quelques centaines de noms. Pourquoi ne pas se plaindre que sur 3,200 électeurs inscrits, seulement 559 sont allés voter? Ou donc étaient passés les 2,600 autres électeurs? Quand on aura répondu à cette question primordiale, on aura sans doute répondu à la question concernant la préparation d'une liste universelle et permanente pouvant servir à tous les niveaux du vote au Québec.

BON ANNIVERSAIRE: Derome Asselin et le juge Gilles Gagnon le 19 juin, Carol Brillant, Marcel Castonguay et Pierre Pigeon le 25. Avec une brassée de bons vœux!

LA FORMULE de la rencontre-échanges entre les députés provinciaux de l'Est et les participants au congrès du CRD à Matane n'a pas donné les résultats escomptés, malgré une bonne volonté évidente de chaque côté. Disons également que trois députés seulement étaient présents. Mais cela n'est qu'un volet de la réalité de ces assises. Il faut avoir suivi et écouté les citoyens-témoins pour comprendre qu'il est désormais impossible à un gouvernement ou à un ministère d'imposer une planification dirigée depuis Québec sans être aussitôt filtré, jugé et même infirmé par un dispositif de nouveaux leaders naturels, intelligemment postés aux endroits stratégiques et névralgiques, et toujours prêts à intervenir efficacement au nom de la consultation à la base.

L'UPA, les producteurs de bois, les opérations Dignité, J.A.L., les sociétés de développement ont tissé un fil avec lequel l'Etat devra composer. Sinon, ce sera le blocage. Souhaitons, en conclusion, que l'appel du président du CRD pour la renaissance d'une régionale des chambres de commerce qui ferait partie du CRD soit entendu pour le plus grand bien du dossier de la planification régionale reposant d'abord et avant tout sur le citoyen et son propre milieu.


LES INDISCRETIONS: le cardiologue Albert Bélanger a précédé la ville. Il vient d'aménager un magnifique tennis près de sa résidence, boulevard du Sommet!... Un des plus prestigieux commerces de la rue St-Germain Est ferait l'objet d'une importante transaction dans un avenir rapproché... Bientôt un nouveau neuro-chirurgien à l'Hôpital St-Joseph. Il s'agit du docteur Jacques Boucher qui complète un stage au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke... La Corporation du Colisée présentera 5 programmes de lutte professionnelle cet été et c'est Claude Couture qui agira comme maître de cérémonie. Un excellent choix!... La Sûreté du Québec enrichit la population rimouskoise. Après la charmante épouse de Jean-Yves Goupil qui a donné naissance à son premier enfant, une fille qui s'appellera Karen, c'est au tour de la jolie épouse de Jean-Louis Cloutier, de nous annoncer la naissance de jumeaux, un garçon et une fille. Nous nous joignons aux

nombreux amis et confrères de Jean-Yves et de Jean-Louis pour leur souhaiter une heureuse progéniture... Nos meilleurs vœux de rétablissement à Jean-Marie Duret de l'UQAR qui se remet d'une délicate intervention chirurgicale qui a parfaitement réussie. Nous lui souhaitons une bonne convalescence... Nos amis professeurs Bernard Lebel et son épouse nous quittent fin juin pour un long périple qui les mènera en URSS, Finlande, Allemagne et quelques autres pays européens... Pierre-Paul


D'Anjou est en vacances. Il les passera à voyager et à prendre du soleil en famille!... Le tandem Denys Mercier-Jean-Pierre Dionne pourrait se retrouver derrière le banc des Voyageurs de la ligue junior l'hiver prochain... Meilleurs vœux de bonheur à la ravissante Brigitte Michaud qui épousera le pilote de ligne Michel Binda samedi prochain en la cathédrale de Rimouski.

PENSEE: "L'honneur, c'est comme les allumettes; ça ne sert qu'une fois". (Marcel Pagnol)


SANDY BURGESS



hebdomadaire régional



HEBDOOS DU CANADA



TIRAGE CERTIFIE

Publié par l'Echo du Bas-St-Laurent Inc.
Edifice Bellavance Inc. 192 est St-Germain, Rimouski
Case Postale 410. tél. 723-4800
Abonnement: Canada, \$8.50
A l'étranger: \$12.00

Directeur général: Roland Bellavance
Directeur adjoint, chef de la rédaction: Louis Pineau

REDACTION
Chef de pupitre: Laurent Leblond
Journaliste: Norman Plourde
Pigiste: Marie-Claire Ouellet
Collaborateurs: Andrée Gauthier, Sandy Burgess
Sports: J.-Claude Leclerc
Divertissement: Laurent Leblond

Chroniqueurs: Louise St-Pierre, Jocelyne Richard, Céline D. Rousseau, Philippe Etchécopar, Jules Lambert, Ernest Simard, Alain Gagnon

Caricaturiste: Christian Girard
Secrétaire de rédaction: Lise Morin
Photographe:
Correctrice: Jeanne-Mance Banville

PUBLICITE
Directeur de la publicité: Georges Bérubé
Publicitaires: Richard Paré, Jean-Guy Caron, Gaston Lamarre
Graphiste: Jean-Marc Fillion
Secrétaire: Diane Plourde

CIRCULATION
Gérant du département: Armand Arguin
Service de l'abonnement: Sylvie Ruest
Abonnement: Mme Evangéline Roussel (739-4949)
Comptabilité: Raynald Lavoie.

Courrier de seconde classe, enregistrement No. 0350
Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de la direction.
Imprime aux ateliers de Bellavance Inc. Membre de l'A.B.C.

OPINIONS

Rimouski hors de la COMEQ

Pourquoi? Tout simplement parce que c'est un organisme qui travaille contre notre ville, nous vous citons deux preuves: la première, avant que Cogema ne se représente devant la Commission des transports en fin de février dernier, la soupe était bouillante. Pour ne pas perdre les pédales le président de la COMEQ monsieur le maire Dion de Matane qui, simultanément cumule un poste important dans COGEMA, convoque une réunion spéciale surprise. A la réunion, plusieurs délégués des villes importantes du territoire sont absents. A cette occasion, le président de la COMEQ formule une demande d'appui devant l'assemblée pour Cogema. Résultats, l'assemblée entérine la proposition sans qu'on présente aux délégués présents le dossier sur le traversier-rail qu'avait déjà préparé la ville de Rimouski.

Ce coup de théâtre a amené la ville de Rimouski à se retirer d'un organisme voué à la défense de cer-

taines villes seulement. N'accusons pas le Conseil de ville de faire du chauvinisme ce fut une décision sage qu'il a prise et il mérite des félicitations.

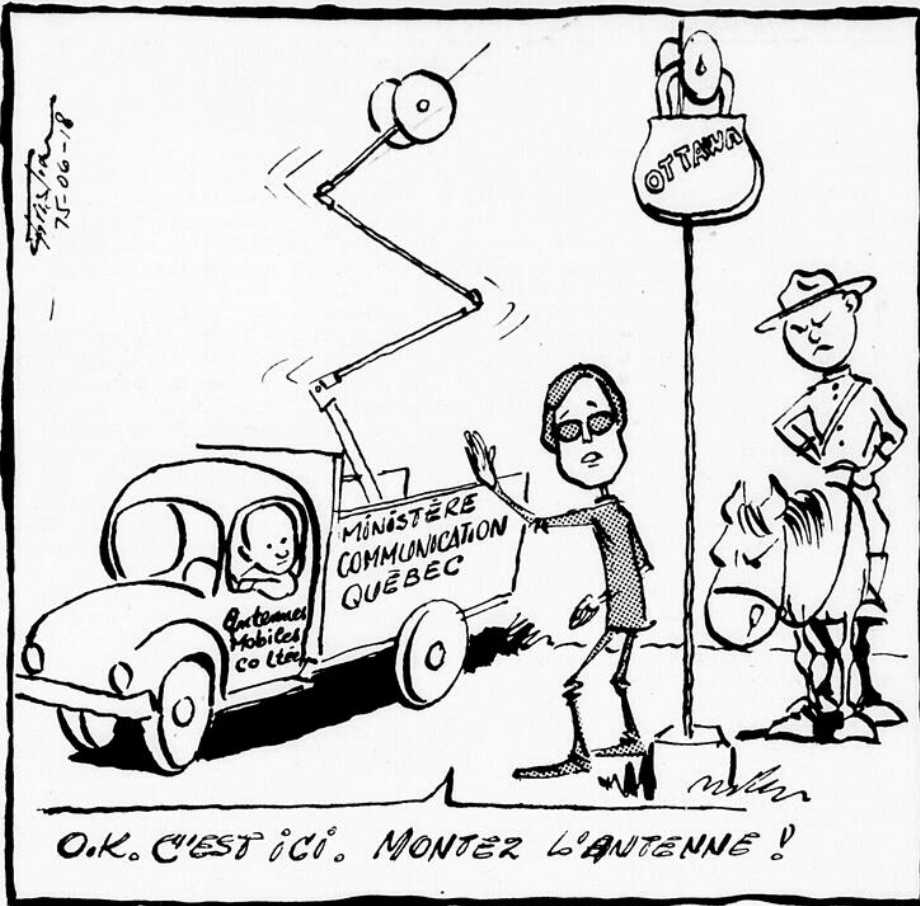
En principe, la ville de Rimouski n'a jamais été contre le service de traversier-rail opérant de Matane, mais elle désire que ce soit la société des traversiers du Québec qui opère ce service à la place de la compagnie Cogema qui aurait pu faire passablement de piastres, lors d'une éventuelle nationalisation. L'on ne veut pas répéter des transactions louches genre "Père Nouvel", car en définitive c'est le peuple qui paie la note.

La deuxième raison, dans un article paru dans le journal Le Soleil édition du 2 juin, on citait que le maire Godbout de Rivière-du-Loup qui présidait la réunion de la COMEQ à Amqui la veille, s'est affiché publiquement pour nous apprendre qu'il avait été l'un des premiers à s'objecter à la demande du permis pour un traversier opérant de Rimouski pen-

dant la période estivale. Devant ce regroupement des forces des villes voisines pour étouffer Rimouski dans son développement, il ne nous reste qu'une alternative, soit celle de rester en dehors de la COMEQ. Pour l'organisme même, ça le prive de fonds, car la contribution de la ville de Rimouski est discontinuée. Que Rimouski s'organise et s'occupe de ses problèmes seul, ce n'est peut-être pas l'idéal de parler ainsi en 1975, mais nous n'avons pas le choix. C'est mieux que de se fier sur des voisins qui ne sont que des opportunistes.

Espérons que le voyage du délégué industriel de la ville qui accompagne le député-maire en Europe soit entouré de la plus grande discrétion afin de ne pas se faire couper l'herbe sous le pied comme nous l'avons déjà vu dans le passé avec la firme Olida. Seule une prise de conscience collective pourra devenir un stimulant qui nous lancera définitivement.

Armand Proulx



Radio-Québec doit s'implanter dans la région

"A cause des services déficients qui sont offerts à la population par l'entreprise privée et pour répondre aux besoins communautaires de notre région oubliée par les pouvoirs publics. Radio-Québec doit s'implanter le plus tôt possible sur le territoire Rivière-du-Loup-Témiscouata". Tel est le voeu exprimé par le Syndicat des Enseignants du Grand-Portage dans un mémoire présenté aux audiences publiques de Radio-Québec.

Le mémoire recommande aussi de favoriser la production locale et régionale en mettant à la disposition des groupes populaires les moyens techniques et financiers nécessaires pour, éventuellement, diffuser ces émissions dans la programmation-réseau de Radio-Québec.

Souhaitant que Radio-Québec devienne un service public consacré au développement social de la communauté québécoise, le Syndicat suggère des consultations périodiques pour vérifier si les objectifs d'accessibilité de décentralisation et de démocratisation à tous les niveaux sont atteints ou en voie de réalisation.

Cette prise de position du syndicat des Enseignants du Grand-Portage fait suite à de nombreuses démarches visant à améliorer l'information et l'éducation dans notre région et insère dans son programme de conscientisation et de politisation de la population. LE SYNDICAT DES ENSEIGNANTS DU GRAND-PORTAGE.

PAR: PATRICE VEZINA.



L'OEIL DU PROGRÈS



Ses effets sont sur son chariot, et la nature sa maison.

[Photo P.E. Marcel Thériault]

Epicierie Nationale Enr.

BIERE-PORTER

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HEURES
LIVRAISON JEUDI VENDREDI SAMEDI SOIR
JUSQU'À 10 HEURES

SERVICE RAPIDE 723-6501 339 TESSIER 723-6502

Clermont Dionne

OPTICIEN D'ORDONNANCE

124 St-Germain Est Rimouski
Centre Médical, C.P. 396

LUNETTES
VERRES DE
CONTACT

TEL.: 723-8411
RES.: 723-2519

CENTRES DE VALIDATION

La Tabagie Enr. 1 Grande Place	Hôtel St-Louis 214 St-Edmond	Magasin Co-Op St-Fabien
City News 102 St-Germain Est	Tabagie de Luceville Enr. 42 des Érables	Mag. J.P. St-Laurent St-Anaclet
Riki News 140 St-Germain Ouest	Publications Service 146 Evêché Ouest	Epicierie Roland Bouchard Causapsal
Tabagie St-Robert 286 Michaud	Tabagie Eclair 204 Cathédrale	Marché Viens Amqui
Tabagie Tremblay Centre Cooprix	Epicierie R. Sirois St-Narcisse	Tabagie Tremblay St-Pie X

AVIS AUX GAGNANTS - NOUVELLE ADRESSE

A COMPTER DU 1ER MAI
2000 Berr (Angle Ontario) Tél: 873-5350-53
Epicierie Lavoie
149 Lavoie
Armand St-Amand
Amqui

Raymond Berger
Sayabec

Tabagie Tremblay
Centre d'achat Sybrel
Amqui

Epicierie Moreau Enr.
262 Cathédrale

Epicierie Paul Beaupré
Sacré-Cœur

11e course, 12 juin 1975

A	B	C	D
9	3	5	8

Résultat:

ORDRE: \$1,041.90 PRIX 113
DESORDRE: \$45.30 2409

VENTES TOTALES: \$472,858.00

LIMITE DE VALIDATION: LUNDI SOIR

Gros-Cacouna

Réponse dans 6 à 9 mois

Suite à la rencontre faite à Ottawa avec les ministres québécois Marc Lalonde, Jeanne Sauvé et André Ouellet, le directeur de la Corporation de promotion du port de Gros-Cacouna, M. André Joncas, nous a déclaré que la rencontre avait quant à lui, porté ses fruits.

En effet, dit-il, pour la première fois, nous savons que le gouvernement fédéral espère nous donner une réponse définitive sur le développement portuaire de Gros-Cacouna d'ici six à neuf mois.

C'est le ministre Jean-Marchand, responsable du ministère des Transport qui a affirmé la chose en précisant que les études de navigabilité devaient être complétées mais que les négociations avec le provincial devaient aboutir d'ici neuf mois.

On sait que c'est la compagnie ontarienne Misener qui a en quelque sorte impliquer les deux gouvernements dans cette affaire du développement de Gros-Cacouna, en révélant son projet de construire un havre de près de \$100 millions qui pourrait transporter, selon les projections faites par la compagnie, quelque 12 millions de tonnes de charbon et trois à six millions de grains provenant des provinces des Prairies.

Le ministère de l'Environnement, dont Mme Jeanne Sauvé est le titulaire, projette de commander une étude sur les effets de ce projet sur l'environnement. Il est possible, de dire M.

Joncas, que les deux études, celle sur l'environnement et l'autre sur la navigabilité, c'est à dire précisément sur la vitesse des courants marins dans le chenal laurentien, étude nécessaire pour préciser les difficultés que pourrions rencontrer les super-pétroliers.

M. Joncas nous a déclaré qu'il était déçu pour sa part de voir le peu de consciencisation des députés du Québec envers ce projet de grande envergure. Il sera nécessaire d'être toujours vigilant et de montrer à nos représentants fédéraux notre ténacité et notre patience.

Les trois ministres présents à cette rencontre, Mme

Jeanne Sauvé, M. Marc Lalonde et M. André Ouellet se sont déclarés favorables à une visite à Rivière-du-Loup afin de percevoir mieux sur place l'ampleur du projet. La visite pourrait avoir lieu en août prochain.

Le représentant de l'opposition, M. Claude Wagner, a pour sa part donné son appui aux promoteurs du projet de Gros-Cacouna. Près de 1000 personnes étaient présentes à Ottawa lors de cette manifestation et, selon M. Joncas, d'autres manifestations peuvent survenir s'il faut éventuellement rappeler aux autorités du bord de la Rivière Rideau notre détermination.

L.P.



Les manifestants devant la colline parlementaire.

[Photo J.L. Pedneault]

Un handicapé obtient gain de cause devant la CAC

Un handicapé de la région, M. Raymond Morisset, pourra bénéficier dorénavant des prestations de la Commission d'assurance chômage, alors que cette dernière lui contestait ce droit depuis l'été dernier. La Commission lui a accordé raison alors que la cause était rendue devant le juge-arbitre en matière d'assurance-chômage.

Durant l'hiver 1974, M. Raymond Morisset, un handicapé de Mont-Joli, a travaillé dans le cadre d'un Projet initiative locale. Il était chargé de la tenue des livres et de l'administration générale du projet. A la fin de l'été, il réclame de la Commission d'assurance chômage, les prestations auxquelles il pense avoir droit, mais les fonctionnaires estiment qu'ils ne répondent pas aux exigences de l'article 25A de la loi de l'assurance-chômage. M. Morisset n'a donc rien reçu de la Commission.

Cette décision des fonctionnaires a été confirmée par le conseil arbitral et M. Morisset décidait de faire appel au juge-arbitre chargé des questions d'assurance-chômage. Lorsque M. Morisset s'est présenté devant le juge-arbitre, accompagné de Maître Robert Crevier de l'assistance juridique, on lui a annoncé que la Commission avait décidé de lui donner raison. C'est donc dire que M. Morisset aura droit aux prestations qui lui sont dues depuis l'été dernier.

Selon maître Crevier, il est difficile de présumer de l'intention de la Commission lorsqu'elle a donné raison à l'handicapé. M. Crevier explique que l'article 25A prévoit que pour être admis aux prestations de l'assurance-chômage, il faut

être capable de travailler, disponible, c'est-à-dire capable de se rendre sur les lieux du travail et finalement qu'il soit impossible de trouver un emploi convenable. C'est en vertu de cet article que la Commission refusait de verser des prestations à M. Morisset et elle invoquait de plus la jurisprudence dans le domaine. Mais selon Maître Crevier, cette jurisprudence pouvait être contestée. Mais la cause n'a pu être plaidée devant le juge-arbitre puisque la Commission a accordé raison au plaignant.

Maître Crevier nous a signalé que cette cause aurait créé un précédent dans l'administration de la loi sur l'assurance-chômage. Maître Crevier avait d'ailleurs préparé un dossier

dans ce sens et il aurait tenté de démontrer devant le juge-arbitre que la notion de la possibilité de travailler est subjective et qu'exiger des handicapés une capacité de travail égale à celle de tous les autres travailleurs équivaudrait à toute fin pratique, à les empêcher de prendre un emploi.

M. Crevier a par ailleurs affirmé qu'il est probable que plusieurs handicapés soient dans une situation semblable au Québec, mais il n'a pu préciser quelle attitude aurait la Commission à l'avenir dans les cas semblables. Il a aussi rappelé que les handicapés qui auraient droit à l'assurance-chômage sont ceux qui ont travaillé et versé des cotisations à la commission.

N.P.

L'UPA aura son immeuble

L'expansion que prend, depuis quelques années, l'Union des producteurs agricoles de Rimouski (UPA) rend les locaux qu'elle occupe depuis des années, rue Saint-Jean-Baptiste, trop exigus pour ses besoins.

Son projet d'ériger un immeuble bien à elle, rue Potvin, sur un terrain de 100 x 300 pieds, situé entre l'École Langevin et la Résidence des étudiants, se matérialisera bientôt.

Soumis publiquement au Conseil municipal de Rimouski, au soir du 15 juin, le projet a été retenu pour amendement mineur au règlement de zonage, qui n'affectera personne.

A caractère éducationnel, au plan populaire, l'UPA est un organisme sans but lucratif.

Le porte-parole de l'UPA, M. Gilles Lepage, qui exposa les grandes lignes du projet devant maire et conseillers, précisa clairement les objectifs poursuivis par le mouvement coopératif.

La construction du nouvel immeuble, dont les plans sont sur le métier, débiterait en août, au terme des vacances dans la construction. Il abriterait les quartiers généraux de l'UPA ainsi que les syndicats voués à la promotion des intérêts de la classe agricole.

A.G.

Commentaire

Le coordonnateur, le député et le ministre

Tout le monde se renvoie la balle. On s'accuse mutuellement de tous les péchés d'Israël et les commissions d'enquête se multiplient pour donner parfois l'impression que le Québec est un immense panier à crabes.

L'Est du Québec ne fait pas exception à la règle et on nous a dit, à travers les branches, que le coordonnateur de chaque ministère impliqué par le développement de notre territoire commençait à être fatigué de se voir affublé des accusations qui, semble-t-il, s'adressent plus à son ministre.

C'est évidemment une question de responsabilité et il est certain que le coordonnateur est d'abord en devoir devant son ministre. Il n'en reste pas moins qu'il oeuvre dans l'Est du Québec et qu'il prend, parfois, des décisions impliquant le territoire dans son ensemble ou en grande partie.

La responsabilité est alors partagée et il est normal que la population s'adresse au premier interlocuteur "valable" [qui n'est pas le CRD], donc le coordonnateur.

Il faudrait quand même se demander si le député du territoire, qui représente une partie de la population de l'Est n'a pas son mot à dire devant certains dossiers qui, manifestement, deviennent très politisés et sont des tremplins pour les "élus du peuple".

La encore, la responsabilité est d'un autre ordre et il ne faut pas confondre. Le député agit toujours pour le bien de ses électeurs, c'est connu. Reste à savoir si l'un et les autres ont la même définition du bien commun.

Voilà justement le mot lâché. La responsabilité prend des allures différentes selon la "qualité" de celui qui est responsable.

Le haut fonctionnaire est protégé par une sorte d'immunité et, disons-le, d'anonymat dont ne peuvent profiter les députés, les coordonnateurs et les ministres. Dans l'ordre.

Il faut savoir, dans les circonstances, à qui s'adresser et ne pas manquer la cible. Il y a toujours quelqu'un derrière qui reçoit une flèche qui ne lui est manifestement pas destinée.

La population de l'Est du Québec a, selon les politiciens, une fâcheuse habitude: celle de s'occuper de ses affaires, ce qui nécessairement provoque un imbroglio agaçant au niveau de la quiétude d'administrer sans surveillance. Il faut dire à cette population que son rôle de chien de garde est d'une qualité primordiale et qu'il doit toujours exister, sinon s'accroître. Il faut pourtant ajouter que, maintenant, il va falloir qu'elle s'habitue à s'adresser au bon homme (et non pas au bonhomme).

Le coordonnateur accomplit des choses. Le député aussi, même si plusieurs disent qu'il a plutôt l'esprit de destruction. Et le ministre a l'esprit de contradiction. Tout cela est connu. Qu'on agisse donc en conséquence en pensant bien que tout se décide à Québec de toute façon. Cette constatation, un peu tardive mais vraie, facilite bien des options et des constats de responsabilités...

Laurent Leblond

NOMINATION A LA BEI

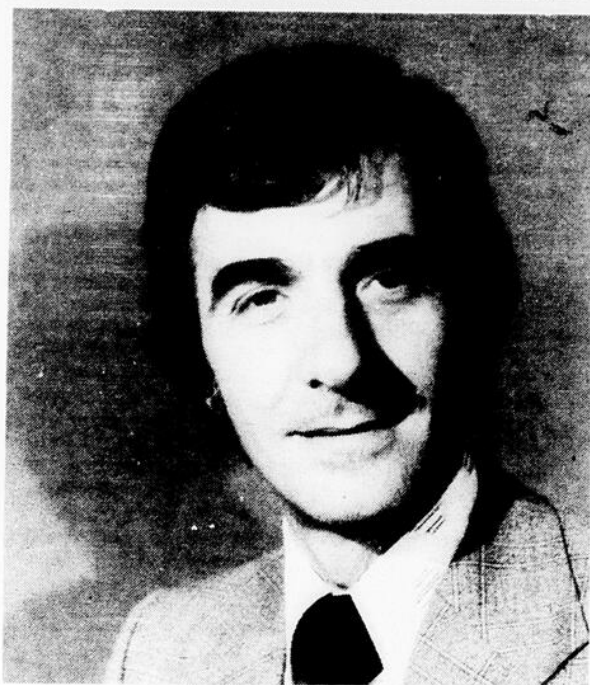


R. C. Pépin

La Banque d'expansion industrielle annonce la nomination de Monsieur R. C. Pépin au poste de directeur adjoint de la succursale de Rimouski où il occupait avant cette nomination le poste de préposé au crédit.

Filiale de la Banque du Canada, la BEI fournit, sous forme de prêts à terme ou de placements en actions, une aide financière aux entreprises qui ne peuvent obtenir de fonds ailleurs à des conditions raisonnables.

inter-loto		TIRAGE DU 6 JUIN, 1975		1,202,536 BILLETTS VENDUS	3,554 GAGNANTS	\$775,450.00 EN PRIX	2000 Berri (Angle Ontario) Montréal Qué. H2L 4N5, Tél.: 873-5350-53	
1 ^{er} NO COMPLET	4 9 5 7 3 9 1	gagne \$125,000.	2 ^e NO COMPLET	4 9 1 6 0 9 5	gagne \$50,000.	3 ^e NO COMPLET	4 5 9 9 6 7 9	gagne \$25,000.
11 billets se terminant par	5 7 3 9 1	gagnent \$5,000.	10 billets se terminant par	1 6 0 9 5	gagnent \$500.	11 billets se terminant par	9 9 6 7 9	gagnent \$500.
111 billets se terminant par	7 3 9 1	gagnent \$1,000.	112 billets se terminant par	6 0 9 5	gagnent \$100.	111 billets se terminant par	9 6 7 9	gagnent \$100.
1087 billets se terminant par	3 9 1	gagnent \$250.	1004 billets se terminant par	0 9 5	gagnent \$50.	1094 billets se terminant par	6 7 9	gagnent \$50.



Monsieur Gabriel Bérubé vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Université du Québec à Rimouski.

A L'UQAR

Gabriel Bérubé succède à Pascal Parent

M. Gabriel Bérubé vient d'être nommé par le conseil d'administration de l'institution vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'Université du Québec à Rimouski. Il succédera, à compter du 1er juillet prochain, à monsieur Pascal Parent qui a annoncé sa démission il y a deux mois.

Monsieur Bérubé est né à Saint-Epiphanie, comté de Ricière-du-Loup, le 25 août 1933. Après ses études classiques au Séminaire de Rimouski, il a obtenu une licence en théologie à

l'Université Saint-Thomas, de Rome, en 1961. En 1971, il a obtenu un diplôme de maîtrise en éducation (éducation des adultes) à l'Université de Boston; il a ensuite fait, à cette même institution, la scolarité du doctorat en éducation (éducation des adultes).

Le nouveau vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQAR possède une longue expérience dans l'enseignement et dans la gestion pédagogique. Il a été professeur de philosophie au Séminaire de Rimouski de

1961 à 1967 et au Collège de Rimouski de 1967 à 1970. Dans chacune de ces institutions, il a occupé le poste de directeur du département de philosophie, de 1965 à 1967 au Séminaire, et de 1967 à 1969 au Collège.

Depuis 1973, monsieur Bérubé était à l'emploi de l'Université du Québec à Rimouski comme conseiller pédagogique au bureau de recherche et de développement. Il y a coordonné ou supervisé plusieurs dossiers importants (dossier sur la gestion des études à temps partiel, schéma de développement de l'UQAR, mémoire de la commission des études au Conseil supérieur de l'Éducation, élaboration de divers programmes) et a exercé le rôle de conseiller auprès de

plusieurs départements pour l'organisation et la réalisation de projets spécifiques (sessions de perfectionnement, symposium en éthique, et le reste).

Comme l'UQAR espère offrir un programme de maîtrise en éthique en septembre 1976, il est intéressant de noter que le nouveau vice-recteur est aussi un spécialiste dans ce domaine. En effet, sa thèse de doctorat en philosophie est intitulée *La notion d'autonomie personnelle dans l'éthique de Thomas d'Aquin*. D'autre part, sa formation dans le domaine de l'éducation des adultes le prépare bien au rôle que l'UQAR entend jouer dans le développement de l'éducation continue dans l'Est du Québec.

Offensives pour la vie

Offensive pour la vie est un organisme entièrement consacré au respect de la vie humaine.

Pour ce faire, Offensive pour la vie croit en une action soutenue, marquée au signe de la continuité. Les partisans du respect de la vie humaine doivent, d'abord et avant tout, faire oeuvre d'action sociale et d'éducation populaire. Les meilleurs lois en faveur du respect de la vie ont peu de chance d'être respectées si la société n'offre pas davantage de Justice sociale et si on ne change pas le coeur des hommes. Pour atteindre ces résultats, il faut aller au peuple. C'est ce que fait Offensive pour la vie.

La philosophie fondamentale d'Offensive pour la vie est essentiellement chrétienne. Offensive pour la vie croit que la chrétienté est

l'héritage majeur du peuple canadien-français. Offensive pour la vie croit que la dénatalité, entre autres causes majeures, met en jeu la survivance de notre peuple.

Oeuvre de salut national marquée au coin du respect intégral de la vie humaine, Offensive pour la vie entend rappeler au peuple canadien-français la nécessité de revaloriser la vie humaine dans une optique profondément chrétienne.

Vive la vie!
La directrice générale d'Offensive pour la vie, Mme Marie-Josée Longchamps

N.B.: Mme Longchamps sera à la cathédrale le 28 juin au soir, à 19h.15 p.m., et le 29 juin à chacune des messes. Elle y parlera de l'amour et du respect de la vie sous toutes ses formes.

Les employeurs au Paul-Hubert

Mardi dernier, les professeurs du département des techniques commerciales de l'école Paul-Hubert recevaient les employeurs de la région qui ont voulu accepter de recevoir des stagiaires dans leur entreprise.

Tout en étant un gage de remerciement, cette manifestation avait surtout pour but de souligner la précieuse collaboration des employeurs à l'égard de nos étudiants (es) finissants (es) en permettant à ces derniers de les placer dans une situation d'apprentissage bien déterminée sur le marché du travail, situation correspondant à l'option

spécialisée choisie par l'élève. Un autre avantage résultait de cette rencontre: création de liens entre employeurs et professeurs pour un meilleur enseignement et une meilleure formation de l'étudiant.

Outre les professeurs du département et les représentants de la R.B.S.-L. plusieurs employeurs de notre région et quelques-uns même de l'extérieur ont assisté à cette petite manifestation et se sont dits réjouis d'une telle initiative.

Chantier 76

Toujours le thème: "Famille et société"

Pour répondre à la demande de 42% des participants de Chantier '75, les responsables diocésains de la province de Québec, réunis en assemblée à Montréal, le 2 juin dernier, ont retenu pour Chantier '76 le thème de "Famille et société".

Cette décision implique l'on poursuive les projets amorcés pendant Chantier

'75 en insistant sur la continuité sur l'action concertée et sur les communications inter-groupes.

Chantier '76 nous invitera donc à la transformation de nos milieux de vie et à l'obtention d'une politique familiale vraie, selon les préoccupations contenues dans la lettre des évêques du Québec sur "la famille".

la page de Vie

La Québécoise

Entendons la loterie de notre fête nationale du 24 juin... Au lendemain du 29e Congrès du Mouvement national des québécois auquel participait la Société nationale de l'Est du Québec, à la veille de la Saint-Jean-Baptiste, jour du tirage de la Québécoise qui reporte dans l'ombre la fête nationale et religieuse comme l'Inter-Loto exploitant le premier vendredi du mois, je m'interroge "naïvement" (en français: simplement et sans artifice, venant d'un bon naturel).

Depuis quelques années, on a boycotté nos sociétés Saint-Jean-Baptiste. Et, chez nos parvenus de la société de consommation, on a ridiculisé le patron des canadiens-français avec son agneau... "le mouton bêlant qui se laisse égorger sans mot dire". On aurait peut-être profité à imaginer les qualités de l'agneau, triple producteur: par sa laine et sa viande, tout en étant un facteur d'engrais et de nettoyage pour la terre d'où il tire sa maigre pitance. En le laissant tomber, on s'est contenté de cultiver son aspect bêlant et son caractère de béliet tocsin pour maudire contre tout le monde et revendiquer des faveurs d'un état-providence. Du chantage de parasites et rien de plus!

Un peuple dont on entretient les sentiments patriotiques en faisant miroiter à sa faim de justice l'éclat d'un gros lot, c'est un peuple qui se dégrade et un peuple mouton... beaucoup plus mouton que celui qu'on a voulu sortir de "la grande noirceur" en méprisant le symbole qui, jusque-là, l'avait uni fièrement, le Baptiste accompagné d'un agneau candide et fier.

Sauf le respect dû au Comité des fêtes nationales de la Saint-Jean et le slogan voulant que "en cette année internationale des femmes, faut fêter ça", je me questionne; je doute fort qu'un "Concours de la femme la plus dégueulasse", même sur le Mont-Royal, puisse faire revivre les sentiments de fierté patriotique des canadiens-français...

Tout est vrai en Jean-Baptiste. Mais nous qui empruntons tout... Ce n'est pas violence syndicale qui va libérer le monde du travail; ni en multipliant les chantiers déficitaires du siècle qu'on va conquérir la souveraineté économique; pas davantage par des slogans comme "Un jour ce sera ton tour" qu'on va bâtir la souveraineté culturelle et politique. Par la coopération? Peut-être!

Ernest Simard.

Le 13 juin 1975

MINI-VENTE D'ENTREPOT

4 JOURS SEULEMENT

Voir pages D-15 et D-16

Sears



CAMIONNEUR OFFRE SES SERVICES POUR TOUS GENRES DE TRANSPORTS

sauf le gravier



62 De L'Eglise, Nazareth, Rimouski

DENTUROLOGISTE



116 Ouest, St-Germain Suite 116, Rimouski
Bur: 724-9184

Pierre Asselin T.D.C.

CONFECTION & REPARATIONS DE PROTHESES DENTAIRES AMOVIBLES

OPTOMETRISTE

DR GERMAIN GUERETTE

O.D.

Examen de la vue, verres de contact, rééducation visuelle.

Diplômé de l'école d'optométrie de l'université de Montréal, annonce l'ouverture prochaine de son bureau au 53 ouest évêché à Rimouski. (ancien local du notaire Raboin).



RENDEZ-VOUS SUR APPELS 724-9822

Radio-Québec à Rimouski

Guy Chevrette

"Nous sommes venus pour écouter,"

Le rapport Cliche doit être appliqué en totalité

Les audiences publiques de Radio-Québec, afin de connaître l'opinion de la population sur l'implantation de Radio-Québec dans la région, se tiennent les 17-18-19 juin à l'Université du Québec à Rimouski.

Radio-Québec propose l'installation simultanée de son réseau qui pourrait s'établir dans tout le Québec à partir de 1978.

La région de l'Est du Québec présentera, durant ces consultations 18 mémoires écrits provenant de différents organismes et cinq interventions orales.

Le public est invité à participer à ces rencontres. **NATURE DE RADIO-QUEBEC**

Radio-Québec est un service de production de documents audio-visuels et de radio-télédiffusion exploité par l'Office de Radio-télédiffusion du Québec (ORTQ).

Le réseau Radio-Québec constitue la première chaîne de télévision dont les stations diffusent au Québec sur ultra-hautes fréquences (UHF).

Depuis le 19 juin 1975, deux premières stations émettrices ont été installées à Québec et à Montréal.

L'établissement de station dans ces deux villes constitue la première phase

d'implantation du réseau Radio-Québec.

Dans un plan de développement soumis au Conseil des ministres, l'ORTQ prévoit l'installation d'antennes additionnelles sur le territoire du Québec, de telle sorte que 85% des Québécois pourront capter les émissions de Radio-Québec.

Radio-Québec diffuse comme tout autre canal. L'organisme vise à fournir une production exclusivement éducative. "Radio-Québec veut faire réfléchir le citoyen sur des questions qui le concernent".

BUT
Les audiences publiques de Radio-Québec ont pour principal objectif de connaître ce que désire la population.

"Ces consultations constituent une amorce de dialogue avec la population à desservir" de dire le président directeur général de l'ORTQ, M. Yves Labonté.

THEMES
Les mémoires et interventions portent sur cinq thèmes spécifiques.

Radio-Québec a voulu connaître les opinions régionales sur le type de programmation de télévision qu'il devrait véhiculer et sur l'éventualité d'une production régionale.

Les recommandations du rapport de la commission Cliche doivent être appliquées en totalité et ce n'est pas la mise en tutelle de certains syndicats qui pourra régler les problèmes de la construction au Québec.

C'est ce qu'affirmait la semaine dernière, le vice-président de la CEQ et ex-commissaire de la commission Cliche, M. Guy Chevrette, devant un groupe de professeurs de la région de la Métis.

Le rapport Cliche n'est pas anti-syndical, a déclaré le vice-président Chevrette et il faut le considérer comme un tout et ne pas retenir seulement quelques recommandations. Beaucoup d'entre elles sont très favorables aux travailleurs, notamment en ce qui touche la sécurité d'emploi et la garantie du revenu pour les professionnels de la construction.

L'organisme a de plus été questionné au sujet de l'installation d'une antenne UHF, du temps d'antenne pour une diffusion régionale et des modalités de participation bi-directionnelle de la région au réseau de Radio-Québec.

Répondant à certains professeurs qui s'inquiétaient du fait que la Commission Cliche ne s'était pas prononcée sur l'attitude de certains hommes politiques, M. Chevrette a affirmé que les commissaires ont voulu éviter le piège de la politisation et conserver leur crédibilité.

Il s'est dit conscient aussi du fait que la commission n'avait pu aller au fond de certaines choses faute de preuves formelles. Il a avoué l'impuissance de la commission devant ceux qui détenaient les clés de certaines informations mais qui refusaient de les livrer. De plus, selon M. Chevrette, les pouvoirs d'une commission sont limités par le fait qu'il n'est pas possible d'ordonner une perquisition, ce qui a privé les commissaires de certains éléments de preuve.

Selon M. Chevrette les centrales syndicales informent mal leurs membres sur le rapport Cliche, et cela d'une façon délibérée. Il faut, à son avis, que le débat se situe à un autre niveau que syndical et que l'on exige l'application des mesures positives que contient le rapport. A ce sujet, l'ex-commissaire a déclaré que s'il avait à refaire le rapport, il ajouterait un échéancier et une limite de temps pour l'application des recommandations.

Par contre, le vice-président de la CEQ a admis que certaines recommandations étaient dangereuses, particulièrement celle que suggère la présomption de culpabilité dans le cas de grève ou de lock-out illégal. Mais, souligne-t-il, cette recommandation ne doit s'appliquer que dans le secteur de la construction.

De même, il a expliqué la mise en tutelle de certains syndicats par le fait que c'est par ce seul moyen que les syndiqués seront vraiment protégés. L'efficacité de ces tutelles, dépendra énormément, à son avis, de l'entourage du tuteur qui a été nommé.

Par ailleurs, M. Chevrette prétend qu'au Québec le syndicalisme en est un de papier et de discours. Il faut que la tête aille à la base qui ne doit jamais perdre de vue ses dirigeants. M. Chevrette n'est pas allé de main morte en déclarant qu'il fallait changer l'approche syndicale en collant à la réalité quotidienne et en remettant en cause l'action des "suceux de micro".

M. Chevrette aura à défendre sa position devant sa propre centrale, où il est menacé de destitution. Il semble que dans la région, les professeurs soient prêts à le soutenir et à se prononcer en faveur de son maintien à la vice-présidence.



Le vice-président de la CEQ, M. Guy Chevrette, a pu conserver son poste à la Centrale, bien que ses interventions face au syndicalisme québécois soient très énergiques. [Photo P.E. Norman Plourde]

Q **Parti Québécois**
j'ai le goût du québec

On aura les fêtes de la St-Jean cette année!

Les dernières fêtes de la St-Jean à Rimouski remontent à 1967. On se souvient de toute l'envergure des festivités: défilé de chars allégoriques réalisés par chacun des quartiers de la ville, présence du petit St-Jean-Baptiste évidemment, puisqu'il était [nommé par le pape], patron des Canadiens-français.

Si l'incidence religieuse était importante à l'époque [la langue française n'était-elle pas "gardienne de la foi"], elle devint toutefois secondaire à la reprise des activités de la St-Jean, organisées cette fois à deux occasions vers les années 1969-70, par des citoyens rimouskois, avec la collaboration de la Société Nationale de l'Est du Québec. Il faut noter que la Société St-Jean-Baptiste de St-Germain avait connu un déficit assez peu enthousiasmant en 1967..., de telle sorte qu'elle laissa tomber cet à-côté dispendieux.

Les fêtes de la St-Jean prirent désormais une tournure plus populaire: majorettes, chansons et danses dans les rues, feu de joie, etc. Par la suite, il fut décidé de ne pas imposer les fêtes, mais d'attendre l'expression du désir conscient des gens. Parce que, "veux-veux pas", il faut admettre que le contexte politique du Québec n'était pas des plus favorables à l'ensemble du peuple québécois.

La SNEQ revient à la charge cette année, même si le "grand jour" n'est pas arrivé, simplement parce que plusieurs citoyens ont exprimé ce besoin de fête. Comme, lors du colloque du Mouvement National des Québécois, nous avons commencé à élaborer l'aspect économique du Québec de demain, avec l'étude de la coopération, nous aborderons cette fois un autre des éléments essentiels de notre vie nationale, celui de la culture.

Nous sommes conscients que nous avons bien peu de temps devant nous pour organiser ces fêtes. Nous le ferons simplement, à la manière des gens d'ici et nous assurons qu'il y aura des activités pour les goûts de tous: cinéma [en primeur "Les Vautours" de Jean-Claude Labrecque, film présenté dans le cadre de Cinéma-4], théâtre, folklore, musique, danses, souper en plein-air... De plus, tous les libraires et disquaires de Rimouski ont accepté d'accorder des prix réduits d'au-moins 10% sur les disques québécois et livres d'auteurs québécois, et ce durant la semaine du 23 au 28 juin.

Les détails supplémentaires [lieux, dates, artistes] seront donnés à la radio et télévision locale cette semaine. Il va de soi que la participation de tous est fortement souhaitée.

N.P.

IRVING **POUR UN SERVICE SANS EGAL**

SERVICE RAYMOND DUCHESNE ENR.
430, ouest, Boul. St-Germain, Rimouski, 723-1803

les assurances brisson inc.
Courtiers d'Assurances Agréés
140 OUEST, ST-GERMAIN
C.P. 69, Rimouski 724-4127

L'été est la saison propice pour refaire ses forces physiques. Le soleil, le grand air, les vacances, tout nous suggère de retrouver sa pleine forme. Votre régime d'assurances n'aurait-il pas besoin, lui aussi, d'un été? Venez en causer avec nous!

Plusieurs morts suspectes

Yves Clicoine, 18 ans, de Grande Vallée, a trouvé la mort à 0 hr 20 le 15 juin, à Petite-Anse dans le comté de Gaspé Nord, route 132 lorsque deux motos sont entrées en collision avec une voiture.

Joseph H. Bernaby, 43 ans, a été trouvé mort dans son lit, le 13 juin, vers les 6h30. Sa mort est considérée comme suspecte et on ne connaît pas encore les causes véritables.

Mme Robert Poliquin, né Madeleine Couture, âgée de 43 ans, a été trouvée morte par son fils dans sa

baaignoire, le 14 juin dernier. Les policiers de la Sûreté du Québec ne connaissent pas encore les causes de cet accident.

Lise Caron, 12 ans, fille de Léonard, a trouvé la mort en bordure de la route à St-François, comté de Rivière-du-Loup, le 15 juin 75. Elle circulait à bicyclette.

Jean-Guy Picard, 23 ans, a trouvé la mort le 14 juin 75, lorsque la voiture qu'il conduisait a capotée, suite à une perte de contrôle. Cet accident mortel est survenu à Bersimis sur la route 138,

Vol et délit de fuite

Quelques tentatives de vols sont à signaler au cours du dernier week-end. A la brasserie Molson, la tentative a échoué lorsque un système d'alarme a immédiatement averti les policiers de la Sûreté municipale qui n'ont cependant pas retrouvé ceux qui s'approprièrent à voler.

On signale un délit de fuite sur la rue de l'Évêché. Cet accident a causé pour quelque \$200 de dommages. Les enquêteurs mis sur cette affaire ont plusieurs bonnes indications qui leur permettront de découvrir les gens impliqués dans cet accident.

Une victime au Cap-à-l'Orignal

René Belisles, 31 ans, originaire de Montréal, a été retrouvé sans vie dans un chalet du Cap-à-l'Orignal, le 15 juin vers 10 h. La victime a été retrouvée sur le plancher d'un appartement et ne montrait aucune

marque de violence. Le rapport de l'autopsie devrait sortir dans les prochains jours.



La maison où a été retrouvée la victime de Montréal dont on ne connaît pas encore les causes de cette mort. Une autopsie qui sera pratiquée dans quelques jours amènera des éclaircissements à cette mort quelque peu suspecte.



La semaine dernière, le juge Mark Dubé présidait à un terme spécial pour entendre des procès expéditifs dont l'enquête préliminaire avait été entendue par les juges Blanchard et Quimper à Amqui et Matane.

VOL
Un Rimouskois qui avait choisi en premier lieu d'être jugé par un juge et jury et qui avait opté par la suite pour être jugé par un juge seul, se présentait devant le juge Dubé au cours de la semaine dernière pour son procès et il décida de modifier son plaidoyer initial pour enregistrer un plaidoyer de culpabilité à deux chefs d'accusation de vol et recel. Il fut condamné à 15 mois de prison sur l'accusation de tentative de vol par effraction à la gare du C.N. à Rimouski et à 6 mois sur l'autre chef d'accusation, le tout devant être purgé concurremment.

DROGUE
Deux individus de la région métropolitaine se présentaient pour leur procès afin de répondre à une accusation de possession de stupéfiant dans le but d'en faire le trafic. A la suite de la preuve faite devant la Cour, un des deux accusés fut acquitté faute de preuve et son compagnon décida de plaider coupable à l'accusation de possession simple, ce qui fut accepté par la Couronne. Le juge le condamna à \$75.00 d'amende et aux frais.

Un jeune homme de Rimouski à qui l'on reprochait de s'être emparé d'une ciné-caméra lors du feu chez Bellavance Inc. à la Grande Place l'automne dernier subissait son procès au cours de la semaine dernière et le juge le fit bénéficier du doute raisonnable et l'acquitta sur les deux chefs d'accusation qui pesaient contre lui. Un Rimouskois qui était accusé de voies de fait à la suite d'une bagarre dans un hôtel de la banlieue fut trouvé coupable et condamné à un mois de prison à la suite de son procès mercredi dernier, il avait d'abord été renvoyé subir son procès sous trois chefs d'accusation de voies de fait avec lésions corporelles la semaine précédente, lequel procès sera entendu lors du prochain terme des assises criminelles en mars prochain.

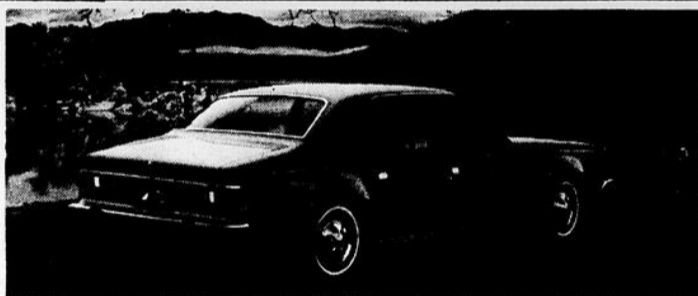
EVASION
Les deux individus qui s'étaient évadés lors de leur transfert du palais de justice de Mont-Joli la semaine dernière, subissent leur enquête préliminaire au cours de la journée de mardi dernier et furent renvoyés subir leur procès au 4 août prochain. Les trois individus de Causapsal et Rimouski qui étaient impliqués dans une bagarre à Lac au Saumon l'automne dernier ne se sont pas présentés tel que convenu pour leur procès le 11 dernier et un mandat d'amener fut émis contre eux, ils comparaitraient le lendemain et vu les explications fournies à la Cour, ils furent relevés de leur défaut et remis en liberté, cependant ils devront comparaitre à nouveau pour leur procès le 25 juin prochain, devant le juge Gobeil de Québec.

\$62,000.00 d'amende à Mind Dynamics et Holiday Magic.

Vendredi dernier, le juge Charles B. Quimper se rendait à Rimouski pour prononcer la sentence dans les causes impliquant les deux compagnies mentionnées en titre et après avoir entendu les procureurs de part et d'autres, il infligea une amende de \$1,000.00 sur chacun des 62 chefs d'accusation qui pesaient contre elles, pour un grand total de \$62,000.00 dollars, ces compagnies, aurait fait un chiffre d'affaire de près de un demi-million de dollars dans la région de Rimouski, et selon l'enquête menée par la Sûreté du Québec, 31 des victimes étaient des handicapés physique et le juge ne manqua pas de le souligner lors de son jugement.

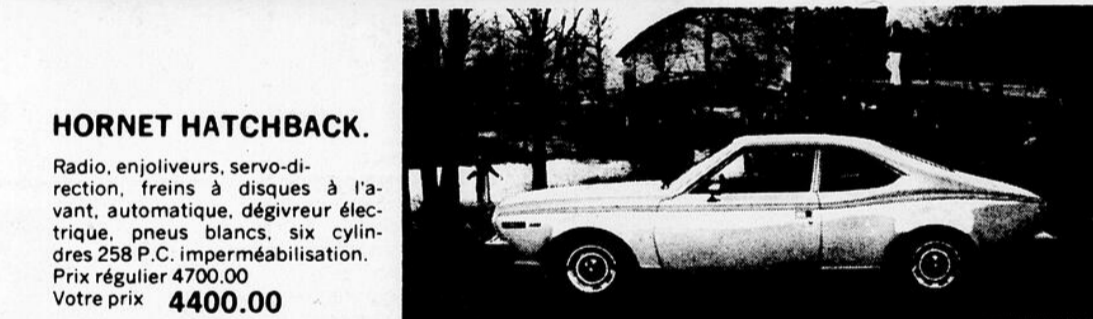
Nous vous donnons rendez-vous la semaine prochaine pour une autre chronique.

PAVILLON G.D. INC. Y MET LE PAQUET!



HORNET 4 PORTES D/L

Radio, enjoliveurs de roues, servo-direction, automatique, servo-freins à disques, suspension renforcée, siège avant inclinable, dégivreur arrière, pneus blancs, V8-304PC, toit vinyl, isolation extra-silencieuse, ensemble de finition intérieure D/L (de luxe)
Prix régulier 5176.00
Votre prix **4770.00**



HORNET HATCHBACK.

Radio, enjoliveurs, servo-direction, freins à disques à l'avant, automatique, dégivreur électrique, pneus blancs, six cylindres 258 P.C. imperméabilisation.
Prix régulier 4700.00
Votre prix **4400.00**



Matador X coupé

Radio, roues sports, servo-direction, servo-freins à disques, sièges baquet, suspension renforcée, dégivreur électrique, volant sport, pneus radiaux, V8-360-2B, lumières courtoisies groupe X.
Prix régulier 5704.00
Votre prix **5135.00**

Nous avons aussi en magasin d'autres modèles de voitures et de Jeeps sur lequel un escompte avantageux vous est offert.

**LES EXPERTS EN ÉCONOMIE
VOTRE CONCESSIONNAIRE AMC**



560 Boul. St-Germain O.

AMC
AMERICAN MOTOR

723-5535

AVILLON gd INC.
Rimouski

Jeep



\$5,000. aux trouveurs!

Gagnante



Mademoiselle Alice Tremblay de Rimouski a gagné le magnifique arrangement floral de haute fantaisie offert lors de l'inauguration officielle de Ruth votre fleuriste Enr., 48 Est St-Germain. On reconnaît dans l'ordre habituel, mademoiselle Ruth Pineau, propriétaire, la jeune Christine Fournier qui a choisi le billet chanceux et mademoiselle Tremblay.

MERCI!



48 St-Germain est
723-8820
RIMOUSKI

Les chercheurs en océanographie de l'Université du Québec à Rimouski auront besoin de la collaboration de la population du Bas Saint-Laurent et de la Côte-Nord au cours de l'été prochain.

Dans le cadre d'expériences scientifiques pour l'étude des courants marins, les chercheurs jetteront à la mer des petits cartons orange appelés dériveurs de surface ainsi que des dériveurs de fond simples de forme circulaire.

Ces dériveurs seront jetés dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent, c'est-à-dire entre l'axe rivière-du-Loup - Saint-Siméon et l'axe Pointe-au-Père - Cap-Colombier. Les courants, influencés notamment par les marées, les entraîneront sur les rives du fleuve. Ils peuvent être trouvés n'importe où, à Forestville aussi bien qu'à Matane, à Trois-Pistoles ou à Godbout.

Les chercheurs invitent donc la population à collaborer avec eux. Les gens sont priés d'être vigilants lorsqu'ils se promèneront sur les plages. S'ils trouvent ces dériveurs, ils pourront recevoir une récompense de l'université: \$1.00 pour chaque dériveur de surface trouvé et \$2.00 pour chaque dériveur de fond. Ils devront cependant écrire les renseignements demandés sur le petit carton attaché au dériveur de fond ou sur le dériveur de surface. Ces renseignements sont absolument essentiels pour assurer le succès de l'étude.

Une expérience semblable a été menée l'été dernier, mais peu de dériveurs ont été retrouvés. Les chercheurs espèrent que la population de la région, tant sur la Côte-Nord que sur la rive sud, apporteront leur collaboration dans cette expérience. Une meilleure connaissance des courants du Saint-Laurent favorisera la navigation, l'industrie de la pêche et la lutte contre la pollution et aidera à prévoir le mouvement des glaces.

Que l'on soit donc vigilant. Trois mille dériveurs de surface et mille dériveurs de fond seront lancés à la mer le 20 juin. On pourra les trouver assez facilement au cours des jours suivants. Après quelques semaines, ils seront sans doute recouverts de sable sur les plages.

Le permis de Cogéma renouvelé

La Commission des Transports du Québec vient de renouveler le permis qu'elle avait accordé à la Compagnie de gestion de Matane. De plus, le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, vient d'annoncer que les plans et devis des débarcadères de Matane et de Baie-Comeau étaient en préparation.

La Compagnie de gestion de Matane (Cogéma) a vu son permis renouvelé à compter du 1er avril. Par contre, la compagnie devra se présenter devant la Commission au cours du mois de septembre ou d'octobre pour présenter un rapport de ses activités. De toute manière, souligne le vice-président de Cogéma M. Roger Dion, que nous avons rejoint au téléphone, la Commission doit être tenue au courant à tous les mois de l'évolution des travaux de la compagnie.

La Commission devrait alors se prononcer sur certaines modalités du permis. Rappelons qu'aucun jugement n'a été rendu à la suite des auditions de l'hiver passé.

Par ailleurs, le ministre Mailloux a fait savoir que certaines entreprises spécialisées avaient été approchées pour préparer les plans et devis requis pour la

construction des rampes d'accès de Matane et de Baie-Comeau. Les appels d'offre pourront probablement être faites au début de l'automne. Selon M. Dion, les rampes pourraient être terminées vers le mois d'octobre 76.

A cette date, M. Dion est assuré que sa compagnie disposera d'un traversier qui pourra assurer la liaison inter-rive. Le Canadien national s'est engagé à fournir ce navire dans le cadre d'une entente entre Cogéma et la compagnie d'état.

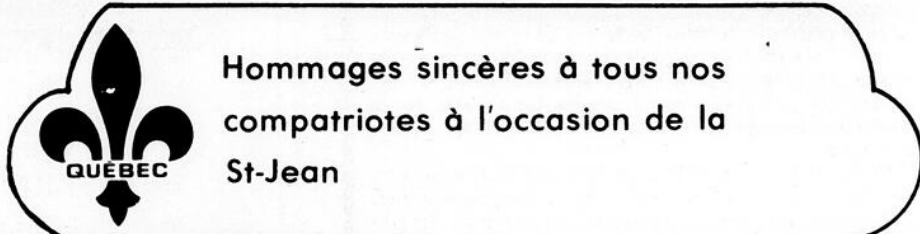
Par cette entente, le CN acquiert 49% des actions de Cogéma et l'on sait qu'il est devenu propriétaire du chemin de fer de Matane et du Golfe. Le protocole d'entente final doit être signé prochainement, précise M. Dion. Par contre, Cogéma n'a plus aucune obligation envers les propriétaires du French River, bateau qu'il avait acheté parce que Cogéma pensait qu'il aurait pu être transformé en traversier-rail.

M. Dion a rappelé aussi que dans un communiqué la compagnie de Papier QNS avait confirmé que sa production de papier serait acheminée à Matane par le traversier-rail avant d'être dirigé vers sa destination

finale. On sait que la QNS fabrique une quantité importante de papier et que le fait d'assurer ce transport représente une assurance pour Cogéma.

La liaison par traversier-rail qui doit s'établir à partir de Matane sera dirigée, dans un premier temps vers Baie-Comeau, mais à plus long terme, les régions de Sept-Iles et de Port-Cartier seront desservies par ce traversier. La compagnie "Québec Cartier Mining" doit construire les rampes d'accès à ses frais, alors que celles de Matane, Baie-Comeau et Sept-Iles le seront aux frais du Québec et du Canada.

N.P.



Hommages sincères à tous nos compatriotes à l'occasion de la St-Jean



A cette occasion nous vous offrons un

**SPECIAL
BEAUX
JOURS
129.⁹⁹**

INCLUANT: CHAISE LONGUE ET DEUX FAUTEUILS CLUB en bois California Redwood véritable. Table non incluse

Aussi **CHAISE LONGUE 36.⁹⁵** avec matelas

LES ENCHERES CHERRIER LTEE
183 ouest St-Germain 723-7373

Le congé des Postes

Mardi, le 24 juin 1975 "FETE DE LA ST-JEAN-BAPTISTE" et mardi le 1er Juillet 1975, "JOUR DE LA CONFEDERATION", le service postal suivant sera donné au bureau de poste de Rimouski, P.Q.

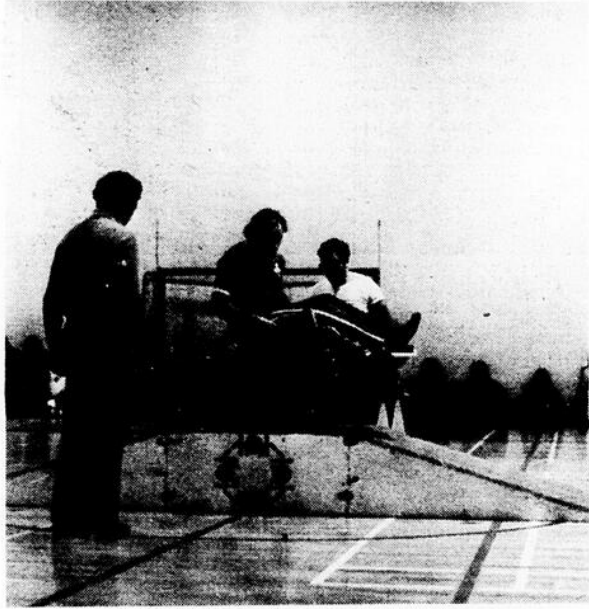
GUICHET	24 Juin 1975	1er Juillet 1975
CASES POSTALES	AUCUN	AUCUN
LIVRAISON PAR EXPRESS	HEURES REGULIERES	HEURES REGULIERES
FACTEURS	SERV. DU DIMANCHE	SERV. DU DIMANCHE
SERV. BOITES AUX LETTRES	AUCUN	AUCUN
ROUTES RURALES	SERV. DU DIMANCHE	SERV. DU DIMANCHE
	AUCUN	AUCUN

Les dépêches seront reçues et expédiées via les services en opération.

"Premiers Jeux Régionaux des Handicapés physiques de l'Est du Québec"

"Les assoiffés de vivre"

Une première se tiendra à Matane le 21 juin prochain dans le cadre du Festival de terrain de cet édifice la matinée de compétitions sportives du fait qu'il s'agira



la crevette, il s'agira d'une journée de compétitions sportives et récréatives entre les divers repré-

d'épreuves de piste et pelouse telles que: courses, slalom, lancers (poids, quilles, disques et javelots).



sentants des groupes régionaux des handicapés physiques; "Les assoiffés de Vivre" de Rimouski, "Les Alcyons" de Mont-Joli et "Les Groupements des Handicapés Gaspésiens" de Matane. Le tout dans le but précis de former l'équipe représentative de l'est du Québec aux jeux provinciaux de Lauzon le 12 juillet prochain.

Après l'ouverture officielle à 10.00 a.m. au C.E.G.E.P. de Matane, débiteront sur le

Par la suite, des concurrents se feront face dans des épreuves appelées récréatives du fait qu'il s'agira de compétitions telles que: Dard sur gazon, dard mural, jeux de poches et tennis sur table.

Pour ces deux genres de compétitions, les concurrents seront divisés en catégorie telles que:

Classe: 1A - 1B; Quadriplégiques: Paralysie des quatre membres dû à une lésion des vertèbres servicales.

2: Lésion du tronc: Paralysie des membres inférieurs.

4: Besoin d'une chaise roulante pour faire du sport.
5 - 6: EX: Amputé d'une jambe ou handicap mineur au niveau des jambes.

7: Disciplines sportives pouvant se pratiquer debout.
EX: Amputés d'un bras.

8: Hémiplégique: Paralysie d'un bras ou d'une jambe.

Ces athlètes vont à cette compétition pour participer et si la chance les favorisent pour gagner avec le support de vous tous et c'est dans cet esprit que je vous y invite.

Gilles Mongrain,

"Les Assoiffés de Vivre".

AUX RESIDENTS DU QUARTIER NUMERO 13 PAROISSE ST-PIE X OUEST

Je remercie sincèrement les électeurs de mon quartier qui ont bien voulu m'accorder leur confiance lors de l'élection au poste de commissaire.

Il me fera toujours plaisir de vous aider dans la mesure du possible durant mon mandat.

487 Place Mgr Courchesne
Rimouski, P.Q.



Tout y est!

SPECIAUX BONNES VACANCES!
FAITES-LE MAINTENANT ET ECONOMISEZ

REDWOOD

Planches de Redwood idéal pour fabrication de tables et chaises de parterre. Disponibles en dimensions 1" x 2" x 4" x 6" x 8" 10" x 12". Longueur 8'.
Prix spécial à partir de

1.40
le morceau

REVETEMENT extérieur

pour chalet.

"Clapboard de pin". Modèle W.P. 2 - W. P. 4. 1" x 8" par 8' à 16' pour être utilisé à l'horizontal ou vertical.

280.00
le mille pieds.

"Z. BRICK"

Briques décoratives pour intérieur et extérieur, rouge antique. Le carton de 50 briques couvrant 8 pieds carrés.

7.95
le carton

"DAIPLA"

Plastique ondulé, aux teintes décoratives: orange, jaune, blanc, vert, clair. Pouvant servir pour patio, piscine, clôture etc.

26" X 86" **3.95**
le panneau

PEINTURE

Interlux fini pour plancher et galerie Alpoxy. Disponible gris argent - gris pierre.

le gallon **8.48** la pinte. **2.84**

FACILITE DE STATIONNEMENT
OUVERT LE VENDREDI SOIR
JUSQU'A 9 HEURES. SAMEDI
JUSQU'A MIDI.

VOTRE SEUL CENTRE DE RENOVATION DOMICILIAIRE

ADRIEN

GUAY

& FILS. INC.

260 Léonidas, Rimouski 724-4494



UN OEUIL SUR L'HOTEL DE VILLE

Contrat confié à une firme de Luceville

C'est la firme Irénée Saint-Laurent de Luceville, le plus bas soumissionnaire, à qui la Ville de Rimouski a confié l'exécution des travaux publics dans le périmètre délimité par les rues Evêché, Saint-Louis, Rouleau et Saint-Germain, pour réfection des in-

stallations sanitaires. Tout en effectuant les travaux pour l'écoulement des eaux pluviales du terrain de stationnement de l'Hôpital Saint-Joseph.

La soumission de la firme Saint-Laurent s'élève à \$48 7,596,17.

Et le règlement municipal No 1,014 autorisait la Ville à effectuer des dépenses-

capital de \$630,000, y compris travaux, émission des obligations et honoraires professionnels.

Il démissionne de l'OMH

C'est à regret, lundi soir, que le Conseil municipal a accepté la démission de l'avocat Claude-Henri Gendreau, membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation. En adoptant une résolution de remerciements pour services rendus.

Prolongement de la rue Touraine

Par le règlement 1,018, la Ville de Rimouski fera exécuter des travaux d'aqueduc et d'égout pour le prolongement de la rue Touraine vers la rue Normand afin de favoriser la

construction d'une quinzaine de résidences.

Un atelier socio-culturel

Par le biais d'une subvention de \$4,510 du Haut Commissariat de la Jeunesse et des Sports, la Cité a pu mettre de l'avant par son Service de loisirs un atelier socio-culturel au bénéfice des jeunes. Qui fonctionnera tout l'été. Cette somme sera affectée aux salaires des animateurs.

\$1.90 du pied linéaire...

Le règlement 1,018 définit la politique municipale en matière de répartition des coûts que paieront désormais les propriétaires pour obtenir les services d'aqueduc et d'égout (sanitaires) sur de nouvelles constructions et les autres obligations à assumer. Il en

coûtera désormais \$1.90 du pied linéaire (0.90, aqueduc, et 0.60 égout) au lieu du tarif ancien, \$1.00 du pied linéaire.

Travaux interrompus à l'Arsenal

Le commandant M.A. Thibault, des Fusiliers du Saint-Laurent, a plaidé, lundi soir, au Conseil municipal, les plans en mains pour l'agrandissement de l'Arsenal, dont les travaux ont débuté lundi matin, pour la réduction d'une marge d'isolement de l'ajout en cours à la ligne de démarcation du terrain, propriété du ministère de la Défense nationale. Les plans avaient été exécutés, en 1974, signés même en juillet dernier par l'architecte Gaston Martin, conformément aux règlements

de zonage alors en vigueur. Des amendements de date récente affectent ce projet, qui subira un retard d'ici le délai nécessaire requis pour la procédure acceptée par la Ville. Un avis de motion pour un amendement est adopté.

On s'impatiente rue des Mélèzes

Tout laisse prévoir que l'intervention d'un résident de la rue des Mélèzes pour obtenir des services municipaux publics portera fruit selon le délai nécessaire. Plusieurs futurs propriétaires dans ce secteur s'impatientent des lenteurs des procédures, menant à la finalisation des plans et à leur acceptation. Il semble que l'automne apportera une réponse favorable à leur attente.

A.G.

Chers amis du quartier no 8



La victoire remportée, lors du dernier scrutin, pour l'élection d'un commissaire d'écoles dans notre quartier, est le résultat du travail d'une équipe d'amis, qui connaît mon intérêt soutenu depuis de nombreuses années pour tous les mouvements d'éducation.

Il m'est très agréable de remercier sincèrement tous les citoyens de Nazareth, qui ont travaillé avec moi, et tous ceux qui m'ont favorisée de leur vote.

Je suis Rimouskoise depuis l'âge de onze ans. Les personnes, qui me connaissent bien, savent que je respecte les opinions et les idéologies de chacun, tout en défendant avec ardeur et en toute simplicité, ce qui me semble avantageux pour la majorité des individus.

J'assure les parents de ma plus entière et franche collaboration.

Je souhaite que tous les groupes, impliqués dans le bon fonctionnement de notre système scolaire, se donnent la main et collaborent dans l'harmonie et la franchise, pour assurer à nos jeunes la formation intégrale à laquelle ils ont droit.

Merci.

Marielle T. St-Hilaire

La Comeq fait peau neuve

Après dix-huit mois d'existence, un organisme de consultation et de communication auprès des municipalités du territoire, le Conseil des affaires municipales de l'Est du Québec (Comeq) créé le 4 décembre 1973 par Lettres patentes du ministère des Institutions financières, demande des modifications de ses pouvoirs et de ses objectifs par l'émission de lettres patentes additionnelles. Mesure destinée à permettre au conseiller juridique, Me G.H. Dubé N.P., de requérir ces modifications tout en modifiant même le non originel de l'organisme.

Exécutif et conseil d'administration de la Conférence municipale de l'Est du Québec (Comeq à l'avenir) ont fait ratifier ces décisions et les règlements généraux par l'assemblée générale tenue le 31 mai à Amqui, pour modifier sa politique d'action à la lumière des expériences vécues. Les 33 administrateurs du C.A. étaient présents.

Désormais, nous confions M. Laurent Damboise, secrétaire général de la Comeq, les dossiers soumis à la compétence de la Conférence municipale devront franchir plusieurs étapes avant d'être rejetés ou approuvés. Procédures de contraintes et de concertation destinées à ne plus faire surgir des situations

conflictuelles et à assurer son efficacité. Telles: un dossier bien étoffé, une évaluation qualitative, affronter un comité de demandes, un système de double lecture, etc. Ces précautions respectées, détaillées dans le document CM-271 et CM-280, éviteront des désaffiliations qui pourraient rapidement mettre la Comeq en péril. Les recommandations du ministre Vitor Golfbloom à l'assemblée générale ont été retenues, notamment de ne pas se substituer au ministère des Affaires municipales et aux conseils de comté tout en jouant positivement, selon sa vocation, un rôle de meilleure cohésion entre villes et municipalités rurales par la consultation et la planification du développement régional.

A.G.



Seul l'homme peut prévenir les feux de forêts!



**CENTRE MEDICAL
ROULEAU
161 RUE ROULEAU
SUITE 107, RIMOUSKI,
723-4514
723-4519**

Trudel & Seguin
OPTICIENS D'ORDONNANCES
LUNETTES ET VERRES DE CONTACT

Des coopératives funéraires dans l'Est

Il est apparu lors du congrès du Mouvement national des Québécois à Rimouski que les quatorze coopératives funéraires fondées au Québec, notamment au Lac Saint-Jean et à Malartic-Val d'Or, se portaient bien en dépit d'un statut mal défini et des difficultés vécues au plan de la formation du personnel spécialisé et du financement des activités.

L'Est du Québec, avec le Témiscouata et la région de Saint-Gabriel (Rimouski), ne tarderaient pas à posséder de telles coopératives funéraires qui réduisent sensiblement le coût des funérailles, pour qu'il n'en coûte pas plus cher de mourir que de vivre. L'une des promotrices de

Saint-Gabriel, Mme Deschênes, a intelligemment parlé du projet à l'un des ateliers de travail du congrès M.N.Q. pour la promotion de ce nouveau secteur coopératif qui prend une envergure insoupçonnée dans la province... et sans bruit.

Cette question de coopératives funéraires suscite des problèmes, mais leurs promoteurs, qu'anime l'esprit coopératif, semblent bien se tirer d'affaires. Leur présence dans le paysage québécois soulève des questions au ministère des Institutions financières et au Conseil de la coopération du Québec qui doit donner son avis, pour ou contre, en vue de l'émission ou du refus d'une charte par le ministère.

Le Conseil de la coopération du Québec et le Service des associations coopératives du ministère des Institutions financières, compagnies et coopératives viennent, dans cette ligne de pensée, de former un comité d'études sur les coopératives funéraires en vue d'élaborer des moyens d'action face aux nombreux problèmes rencontrés par ce type de

coopératives qui sabraient sûrement dans les plates-bandes de l'entreprise privée.

M. Gilles Arès, directeur général de la CCQ, et M. Adrien Rioux, directeur du Service des associations coopératives, participaient récemment à Québec à une assemblée réunissant des représentants des quatorze coopératives

funéraires au Québec.

Il semble qu'actuellement les lois et les divers règlements ne favorisent guère ou même empêchent la formation de thanatologues qui seraient au service des coopératives. Les délégués participeront à ce comité qui envisage l'élaboration d'un plan visant à développer à l'échelle provinciale ce secteur coopératif. A.G.

Le Festival de la Métis

Un bon succès!

Le Festival de la Métis aura connu un bon succès compte tenu des moyens mis à la disposition des organisateurs. C'est du moins ce qui ressort de l'impression générale suite à ce festival qui aura duré une bonne dizaine de jours.

Certaines activités ont connues un plus grand succès, tel que la journée à St-Damase et les activités sportives. Les gens qui ont participé aux différentes activités se sont bien amusés au dire des principaux concernés. Les résultats du concours de totem seront exposés un peu partout dans les territoires concernés et il paraît que cela vaut la peine d'y aller.

La Corporation touristique de Mont-Joli a déjà assuré la continuité de ce Festival en manifestant son désir de continuer cette activité. Avec une meilleure organisation et avec une période de temps moins limitée, les organisateurs arriveront sûrement à structurer un programme qui ira avec les goûts de chacun.

Un rapport sur la période qui vient de s'écouler sera remis à la Corporation dans le but de ne pas répéter les mêmes erreurs qui se sont produites cette année. La Corporation se devra de combler différents problèmes connus durant le Festival de la Métis, tel qu'un manque de personnel, un manque d'organisation et un manque de temps. En commençant immédiatement à préparer le prochain festival qui se tiendra vers la même période de temps l'an prochain, tous ceux concernés par l'organisation pourront assurer une plus grande coordination dans toutes les activités proposées.

Malgré les quelques difficultés rencontrées, les organisateurs sont très satisfaits de la tournure des événements. Et ils le méritent grandement...

Marie Claire Ouellet



**VOUS AVEZ
DES PROBLEMES
D'EAU?**

**CASTEL vous offre
DE L'EAU PURE**

A tous les robinets de la maison et du chalet. Avec KATADYN, AQUAFINE et AQUALUXE.



Epargnez des heures sur le nettoyage des surfaces de porcelaine, baignoires, lavabos et accessoires.

Epargnez considérablement sur vos achats de savons, d'adoucisseurs et d'agents de blanchiment. Les vêtements durent plus longtemps et les couleurs sont plus brillantes!

Une verrerie sans taches d'eau.

Une vaisselle et une coutellerie qui brillent sans taches d'eau.


Du linge plus doux, plus propre et de bonne odeur.

Une eau plus douce et plus propre: des cheveux plus soyeux et plus faciles d'entretien.



L'homme au camion vert est aussi distributeur

D'HUILE A CHAUFFAGE



CASTEL
CANADIAN IMPORT

LOUEZ-LES OU ACHETEZ-LES
POUR QUELQUES DOLLARS PAR MOIS

LOCATION OU ACHAT A PRIX MINIME
S'INSTALLE PARTOUT MAISONS ET CHALETS

ANALYSE D'EAU SANS FRAIS
ET SANS OBLIGATION

REQUIERT PEU D'ESPACE D'INSTALLATION

A VOTRE SERVICE

A RIMOUSKI 723-5815 **A MONT-JOLI 775-4633**

130 EST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI G5L 1A8

L'Association pour déficients auditifs adopte un nouveau sigle

L'Association pour déficients auditifs de l'Est du Québec Inc. n'entend pas rester inactive au terme du PIL "D'une oreille à l'autre" qui lui a permis, durant six mois, de faire connaître ses objectifs.

La présidente-fondatrice, Mme Rose Desrosiers, a été

Des comités sectoriels représentant autant de territoires de Régionales scolaires à l'Est du Québec seront formés pour faire le lien entre la population et le conseil d'administration. Trois secteurs ont déjà désigné leurs responsables, soit Mme Louise Labbé, pour

vention PIL (D'une oreille à l'autre), mais qui devra revivre en septembre après les vacances estivales, la direction fait appel aux personnes intéressées à participer à la réalisation des objectifs du mouvement et à recevoir ce bulletin, fertile en informations justes sur les problèmes de surdité.

Et comme le dit Mme Desrosiers (19, 8e avenue, Rimouski-Est, 724-5257), le PIL fut un outil de travail formidable. Les efforts et le travail acharnés qu'il a permis furent conditionnés par une détermination et un désir intense de venir en aide à tous ceux qui sont aux prises avec un problème d'audition. Devant la situation inacceptable imposée aux déficients auditifs de la région de l'Est, on ne peut rester indifférent. Car qui paie la note de l'inconséquence et de l'incurie des autorités si ce n'est les déficients auditifs.

L'APDA compte actuellement 70 membres. "Plus nombreux serons-nous dans l'Association, ajoute Mme Desrosiers, plus grandes seront nos chances d'obtenir des services spécialisés dans la région."

Et elle fait alors état d'un projet de l'Association: la création d'un fond d'opération pour le paiement de prothèses auditives.

le Bas Saint-Laurent, M. André Marcoux, de Bonaventure pour la Baie-des-Chaleurs, et M. Jean-Marie Ferguson, de Cap-des-Rosiers, pour la péninsule gaspésienne.

Incurie des autorités dénoncées

Dans le dixième et dernier numéro du pamphlet Ouïe-Dire publié avec la sub-

confirmée dans ses fonctions pour 1975-76, lors de la récente assemblée générale tenue au Cegep de Rimouski. Elle sera secondée par M. André Dionne, vice-président, M. Gaston Desrosiers, secrétaire-trésorier, M. Jean-Marc Deschênes, Mme Béatrice Joncas, Mme André-Albert Marquis et M. Roland Bérubé, directeurs.



Dans l'arrière pays

Le plan d'aménagement touristique avance bien

La préparation du plan d'aménagement touristique de l'arrière-pays se déroule à la satisfaction des membres du comité touristique. Ce plan devrait compléter les propositions du comité des ressources qui s'est penché jusqu'à maintenant sur les dossiers de l'agriculture et de la sylviculture.

On se souvient qu'à la suite des pressions de l'Opération-Dignité-2, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche avait accepté de former un comité touristique de l'arrière-pays. Ce comité s'est rencontré pour la troisième fois la semaine dernière. Selon un des membres du comité, l'abbé Jean-Marc Gendron, président d'OD-2, les travaux vont bon train.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a engagé la firme Gaston St-Pierre pour préparer un plan d'aménagement touristique de l'arrière-pays. Les travaux devraient être terminés à l'automne.

Mais il semble déjà acquis que ce plan d'aménagement tiendra compte de la complémentarité qui existe entre la zone littorale et l'arrière-pays. Pour le moment, les travaux portent sur le territoire couvert par

Opération-Dignité 2, mais ils devraient déboucher sur l'ensemble du territoire de l'Est du Québec.

De plus, la firme St-Pierre a pris connaissance d'une dizaine de projets qui lui ont été présentés par la population. Ces projets seront analysés par le comité, mais le ministère s'est dit prêt à considérer un plus grand nombre de suggestions.

Ce plan d'aménagement touristique aura sûrement une incidence sur l'activité des clubs du territoire. Trois représentants de ces clubs siègent sur le comité touristique et selon l'abbé Gendron, les discussions s'orientent vers la possibilité d'ouvrir ces clubs à la population. Certains d'entre eux pourraient éventuellement disparaître, mais ceux qui accepteraient d'ouvrir leur porte à plus de personnes pourraient continuer à exister. Le président d'OD 2 pense que la politique du ministère à ce sujet semble se modifier et certains indices lui laisse croire que cette question pourrait débloquer.

Par ailleurs, l'abbé Gendron s'est dit très satisfait des résultats de la campagne de souscription qui a été entreprise il y a

quelques temps. Même si l'objectif de \$20,000 n'a pas été atteint, les résultats permettront la mise sur pied d'un secrétariat permanent pour OD-2 et de réaliser certains projets d'animation dans les paroisses.

Il semble que les gens des zones urbaines aient peu participé à cette campagne, bien que certains responsables de Rimouski se soient montrés plus conscients. Selon l'abbé Gendron, les résidents de la ville profitent des avantages de l'arrière-pays mais ils sont peu disposés à l'aider. Ils ne comprennent pas la complémentarité de la ville et de la campagne, souligne le président de l'Opération-Dignité.

N.P.

on peut vaincre le cancer



MAINTENANT OUVERT

VENEZ VOUS REGALER DE

HOMARD FRAIS

CUIT SUR PLACE

Capitaine Homard

CAMPING STE-FLAVIE

Jacques Desjardins, prop.



Plusieurs tables de camping à votre disposition.

Du homard vivant nous arrive chaque jour.

Nous le faisons bouillir devant vous.

Nulle part ailleurs dans les environs vous n'aurez l'opportunité de vous procurer du homard aussi frais.

AVIS aux amateurs de camping

Nous vous offrons à des prix plus que raisonnables l'avantage de camper en bordure du fleuve.

Qu'il s'agisse de roulottes, tentes-roulottes, tentes, etc... nous pouvons vous accommoder à peu de frais.

VENEZ DEGUSTER SUR PLACE NOS DELICIEUX HOMARDS

Nous avons prévu tous les services nécessaires.

POUR VOS COMMANDES, SIGNALEZ: 775-8046

A 2 milles du quai de Ste-Flavie, vers Rimouski.

Transport Canada
Marine
Région des Laurentides
District de Québec

AVIS A LA NAVIGATION
Numéro: Q-30

Le 22 mai 1975
Fleuve St-Laurent, Rive Sud - Rivière La Madeleine

Feu à être supprimé
On projette de supprimer définitivement le 2 septembre 1975, le feu du quai de Rivière La Madeleine, (49 degrés 15' 09" N., 65 degrés 21' 20" W.), nomenclature des feux "Atlantique 1975" no 1650.

Toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations par écrit au soussigné. Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

Cartes: (qui seront touchées) 4002-4026.

Jacques E. Clavelle
Gérant de District
Québec

DISTRIBUTEURS, DETAILLANTS VENDEURS

voici une huile qui offre de nouvelles possibilités.

On peut désormais se procurer l'huile synthétique EON au Canada. Cette huile peut être changée seulement entre 20.000 milles et 40.000 milles et est encore fluide à -60 degrés F. Ces caractéristiques s'appliquent aussi bien aux huiles pour moteur, aux huiles pour engrenage qu'aux huiles pour moteur diesel suralimenté par turbine. L'huile EON est offerte dans les catégories AFI suivantes: SC, SD, SE, CB, CC, et CD. Investissement minimum nécessaire. Pour plus de renseignements, voyez M. David Mortimer Pennsylvania Oil Products Company 1501 rue St-Grégoire Montréal (514) 527-3651

ou écrivez à
SPECIALIZED PRODUCTS
A Division of Canadian Hydrogas Resources Ltd. suite 1000, 610 - 8 Avenue S.W., Calgary, Alberta T2P 1G3



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRESENTES, DONNE PAR Hubert Dubé, Greffier, que le Conseil de la Cité, lors de sa séance régulière du 16 juin 1975 tenue à l'Hôtel de Ville, a adopté le règlement MILLE DIX-HUIT (1.018) décrétant une taxe de répartition locale à même ses règlements décrétant des travaux d'aqueduc et d'égouts.

Tel règlement est maintenant déposé au bureau du soussigné pour l'information de toute personne intéressée.

Donné à Rimouski ce dix-septième jour du mois de juin mil neuf cent soixante et quinze.

Hubert Dubé
Greffier de la Cité

Bureau du Shérif
Palais de Justice
Rimouski
Fieri Facias de Terris
Canada Pvince de Québec
District de Québec
Cour supérieure
No.: 200-05-02379-746

Dame Françoise MAR-CHAND domiciliée et résidant au 6070, 6ième avenue est, Charlesbourg, district de Québec, partie demanderesse - VS - LA SUCCESSION DE JEAN MORISSETTE, autrefois résidant sur le Boulevard St-Germain à Rimouski, district de Rimouski, partie défenderesse.

Un terrain situé au 113 est, rue St-Germain, Rimouski et faisant partie du lot 48-3 du cadastre officiel de la ville de St-Germain de Rimouski avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, tel que le tout est actuellement.

Pour être vendu au Bureau d'Enregistrement division de Rimouski, en la ville de Rimouski, le 4ième jour de juillet 1975, à deux heures de l'après-midi.

Bureau du shérif,
Rimouski, le 10 juin 1975.
Bertrand Doyon,
Shérif-adjoint

AVIS PUBLIC
16-06-75

COMMISSION SCOLAIRE
LA NEIGETTE

Les bureaux du Centre Administratif de la Commission scolaire La Neigette seront fermés du 14 au 25 juillet 1975, pour la période de vacances des employés.

Gilles Bujold
Secrétaire général

AVIS DE QUALITE

Le 10 juin 1975
No D674263-9

Le Progrès de l'Echo,
192 est St-Germain
C.P. 410
Rimouski.

Succession de MARIN, Léon En son vivant de St-Noël Comté de Matapédia. Décédé(e) le 25 août 1973.

Sous l'empire de la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81), le soussigné donne avis qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec,
9310 boul. St-Laurent
Montréal, Qué.
H2N 1N6

Rimouski
Fieri Facias de Bonis et de Terris
Canada
Province de Québec
District de Rimouski
Cour Provinciale
No: 100-02-0503-74

Jean-Roch St-Laurent, domicilié à Edmunston, Nouveau-Brunswick, es-qualité d'exécuteur testamentaire de la succession de Sophie Caron-Pineau demandeur.

VS

Roland Bertrand, 171, rue Caron, Hull.

ET

Léo Veilleux, 223, rue Champlain, Mont-Joli défendeurs

Partie du lot 22 au cadastre officiel de la Paroisse St-Germain de Rimouski, soit: un terrain contenant une superficie de 23,429 pieds carrés, mesure anglaise, compris dans les bornes suivantes: au nord-est et au nord-ouest par la Clark Steamship, au sud-est au Ministère des Travaux Publics, et au sud-ouest en front à la rue Père Nouvel, avec bâtisses dessus construites, circonstance et dépendances ainsi que toutes servitudes actives et passives, en faveur ou affectant ledit immeuble suivant les titres.

Pour être vendu au Bureau d'Enregistrement division de Rimouski, au 320 de la rue St-Germain est, Rimouski, le 4 juillet 1974, à deux heures de l'après-midi.

Bureau du Shérif
Rimouski
Le 10 juin 1975.

Bertrand Doyon
shérif-adjoint



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, par les procureurs soussignés que la Cité de Rimouski s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, au cours de la présente session ou à la session suivante, pour demander l'adoption d'un projet de loi pour confirmer comme faisant partie intégrante de son territoire, le territoire ci-après décrit:

Un territoire comprenant en référence au cadastre de la paroisse Saint-Germain de-Rimouski, les lots, ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, emprises de chemins de fer cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir:

partant du sommet de l'angle Est du lot 184; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes: la ligne Est des lots 184 et 185; partie de la ligne séparative des lots 185 et 186 jusqu'au côté Ouest de la rue Jessop; le côté Ouest de cette rue en allant vers le Nord jusqu'à la ligne séparative des lots 184 et 185; partie de ladite ligne séparative des lots en allant vers le Sud-Est et le côté Sud-Est de la rue St-Yves jusqu'à la ligne séparative des lots 183 et 184; enfin, partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le Sud-Est jusqu'au point de départ.

Ainsi que pour inclure à son territoire cette partie d'un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du village de Rimouski-Est ci-après décrite:

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du village de Rimouski-Est, comté de Rimouski, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, une partie des lots 183, 196, 196-A et

leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites à savoir:

partant du point d'intersection de la limite Sud-Est, du lot 183-1 avec la limite Nord-Est du lot 184; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes: la limite Sud-Est du lot 183-1 une ligne courant N 12 degrés 54'0 sur une distance de cent pieds (100 pi soit 30,480m), jusqu'à la limite Sud-Ouest de la rue Roy, cette dernière limite en allant vers le Sud-Est sur une distance de trente-quatre pieds et neuf dixièmes (34,9 pi, soit 10,638m), une ligne courant S 41 degrés 56'E sur une distance de cent vingt-sept pieds et soixante-six centièmes (127,66 pi, soit 38,911m), la limite Sud-Ouest d'une autre partie de la Rue Roy courant S 47 degrés 38,4'E sur une distance de cent quarante-trois pieds et vingt-sept centièmes (143,27 pi, soit 43,669m) une autre ligne courant N 40 degrés 50'E sur une distance de deux cent cinquante pieds et deux centièmes (250,02 pi, soit 70,206m), jusqu'à la ligne séparative des lots 181 et 183, partie de cette dernière ligne séparative en allant vers le Sud-Est jusqu'à l'angle EST du lot 183, la ligne EST du lot 183, partie de la ligne séparative, des lots 183 et 184 jusqu'au point de départ; lesquelles limites définissant le territoire à détacher de la municipalité du village de Rimouski-Est et à annexer à la Cité de Rimouski.

Fait et donné à Montréal ce deuxième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-quinze.

Les Procureurs de la Cité de Rimouski,

Viau, Bélanger, Hébert, Mailloux, Beauregard, Paquet & Pinard



PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned attorneys that the City of Rimouski will petition the National Assembly of Quebec during its current or next session, for the adoption of a bill to confirm that the territory hereinafter described, forms an integral part of its territory:

Un territoire comprenant en référence au cadastre de la paroisse Saint-Germain de-Rimouski, les lots, ou parties de lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, emprises de chemins de fer cours d'eau ou parties d'iceux, le tout renfermé dans les limites ci-après décrites, à savoir:

partant du sommet de l'angle Est du lot 184; de là, successivement, les lignes et les démarcations suivantes: la ligne Est des lots 184 et 185; partie de la ligne séparative des lots 185 et 186 jusqu'au côté Ouest de la rue Jessop; le côté Ouest de cette rue en allant vers le Nord jusqu'à la ligne séparative des lots 184 et 185; partie de ladite ligne séparative des lots en allant vers le Sud-Est et le côté Sud-Est de la rue St-Yves jusqu'à la ligne séparative des lots 183 et 184; enfin, partie de ladite ligne séparative de lots en allant vers le Sud-Est jusqu'au point de départ.

And also to annex to its territory that part of a territory actually forming part of the municipalité du village de Rimouski-Est, hereinafter described:

Un territoire faisant actuellement partie de la municipalité du village de Rimouski-Est, comté de Rimouski, comprenant en référence au cadastre de la paroisse de Saint-Germain-de-Rimouski, une partie des lots 183, 196, 196-A et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les che-



PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITY OF THE CITY OF RIMOUSKI
TO THE CITIZENS OF THE MUNICIPALITY OF THE CITY OF RIMOUSKI

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN BY Hubert Dubé, City Clerk, that the City Council of Rimouski, has at a regular sitting held at the City Hall, on June 16th 1975, adopted by law number ONE THOUSAND AND SEVENTEEN (1.017) in the amount of \$4,209.29 to provide the necessary key-money for costs exceeding the original amount authorized by by-law 958. Such by-law is now deposited in the office of the undersigned for the information of all interested party.

PUBLIC NOTICE is also given that to satisfy the provisions of article 593 of the Cities and Towns Act, all electors who are owners of taxable immovables are convened to a public meeting that will be held at the City Hall of Rimouski, on WEDNESDAY, June 25th 1975 at 7:00 p.m., where and then when the said by-law shall be submitted to the said electors and by them considered according to the law.

Given at Rimouski this seventeenth day of the month of June in the year one thousand nine hundred and seventy-five.

Hubert Dubé
City Clerk



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRESENTES, DONNE PAR Hubert Dubé, Greffier, que le Conseil de la Cité a, lors de sa séance régulière du 16 juin 1975, tenue à l'Hôtel de Ville, adopté, le règlement MILLE DIX-SEPT (1.017) au montant de \$4,209.29 pour pourvoir au paiement du coût excédentaire au règlement 958.

AVIS PUBLIC est de plus donné, que pour satisfaire aux dispositions de l'article 593 de la Loi des Cités et Villes, tous les propriétaires d'immeubles imposables de la Cité de Rimouski sont convoqués à une Assemblée Publique qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Rimouski, MERCREDI, le 25 juin 1975 à 7:00 hres p.m., et que là et alors ledit règlement sera soumis auxdits électeurs propriétaires et pris par eux en considération conformément à la Loi.

Donné à Rimouski ce dix-septième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-et-quinze.

Hubert Dube
Greffier de la Cité

carrières et professions

On demande

Compagnie majeure en alimentation est à la recherche d'un représentant des ventes pour visiter les grossistes et les magasins au détail dans la région de Rimouski.

Le candidat devra être âgé entre 25 et 35 ans, dynamique, agressif, et honnête; avoir une onzième année et être bilingue.

Faire parvenir son curriculum vitae à:

C.P. 7275
Charlebourg
Québec.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU BAS ST-LAURENT

OFFRE D'EMPLOI

Deux responsables aux ateliers de français

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal du responsable à l'atelier de français consiste à assister les élèves dans l'élaboration et la réalisation de leurs travaux de français à l'atelier.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

Le responsable à l'atelier de français établit avec le chef de groupe un calendrier qui permet une utilisation rationnelle de l'atelier; il remplit, périodiquement, une grille d'évaluation sur le fonctionnement de l'atelier; cette grille d'évaluation est préparée en collaboration avec le chef de groupe, après consultation avec les professeurs de français.

Le responsable à l'atelier de français contrôle l'entrée et la sortie des appareils, veille à la conservation et à l'entretien normal du matériel, enseigne le fonctionnement des appareils, prévoit, à la demande des professeurs, le matériel qui servira aux travaux des élèves, prépare les réquisitions du matériel de consommation, étudie le fonctionnement et l'utilisation des appareils afin d'améliorer le rendement et de les adapter aux besoins spécifiques des élèves.

Il doit travailler en étroite collaboration avec les professeurs de français, le bibliothécaire et le préposé au centre audio-visuel de l'école.

Le responsable à l'atelier de français maintient l'ordre et la discipline.

Il accomplit, au besoin, tout autre travail connexe à sa fonction.

QUALIFICATIONS

Posséder une formation pédagogique minimum: B.A.
Posséder une bonne formation en techniques audio-visuelles.
Posséder un diplôme universitaire terminal de 1er cycle dans une discipline appropriée.
Posséder une expérience d'au moins deux ans (enseignements, animation, techniques audio-visuelles).

LIEUX DE TRAVAIL

Un responsable de l'atelier de français à la Polyvalente de Mont-Joli.
Un responsable de l'atelier de français à la Polyvalente Paul Hubert.

SALAIRE

Selon convention collective du personnel professionnel non-enseignant.

FAIRE PARVENIR CURRICULUM VITAE AVANT LE 27 JUIN 1975 A:

Commission Scolaire Régionale
du Bas St-Laurent,
320 est, St-Germain,
Rimouski
Att. Service du Personnel
CONCOURS: PE-OE-75-16

parc
mont-comi



OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

Trésorier-Contrôleur.

DESCRIPTION:

Responsable à l'exécutif, il devra travailler étroitement avec le gérant. Tenir à jour tous les registres de la corporation. Il sera en charge de la tenue des livres et du contrôle interne. Il devra assister aux assemblées de la corporation.

QUALIFICATIONS:

Connaissance approfondie de la comptabilité, diplôme équivalent au cours de CEGEP, et expérience pertinente.

SALAIRE: Salaire suivant expérience et compétence.

Les applications seront reçues jusqu'au 25 juin 1975, à l'adresse suivante:

Le Parc du Mont Comi Inc.
C.P. 220
Mont-Joli
Cté Matapédia, P.Q.

Par: Jean-Marie Thibeault
Secrétaire

C.L.S.C. — Mont-Joli

DEMANDE

UN CONSEILLER SOCIAL A L'ACCUEIL

Concours: 75-02

TACHE

1. Réalise le Programme "Accueil".
2. Planifie l'horaire de travail des Auxiliaires Familiales.
3. Assure l'évaluation, par les praticiens, des demandes de services d'Auxiliaires Familiales.
4. Participe au programme social de base du Centre.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Diplôme d'Etudes Collégiales en Services Social ou l'équivalent.
- Minimum de 2 ans d'expérience.
- Capacité de travail d'équipe.

TRAITEMENT

Selon échelle en vigueur dans les établissements de Santé et de Services Sociaux u Ministère des Affaires Sociales.

LIEUX DE TRAVAIL

Siège Social du C.L.S.C. à Mont-Joli.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 20 juin 1975, 16:00, à l'adresse suivante:

Monsieur Michel Bolduc,
Directeur Général,
C.L.S.C. - Mnt-Joli,
1292, Boul. Jacques Cartier,
C.P. 68
MONT-JOLI,
Cté Matapédia, Qué.
(9-06-75)

Téléphone: 418-775-2251

OFFRE D'EMPLOI

Hommes-femmes demandés.

Temps plein ou partiel. Automobile nécessaire. Salaire de \$4.00 à \$6.00/heure. **Téléphonez le soir ou le jour à 723-1232.**

C.L.S.C. — MONT-JOLI DEMANDE

UN COORDONNATEUR OU UNE COORDONNATRICE AUX SERVICES DE SANTE

Concours: 75-03

RESPONSABILITE

Sous l'autorité immédiate du Directeur Général, il anime, coordonne et supervise l'ensemble des activités professionnelles du Module (8 infirmiers(es)).

TACHES

Le Coordonnateur dispose du temps qui lui est nécessaire pour assurer, au sein du Module:

1. la liaison entre son équipe, le Directeur, le Comité de Coordination, les autres Modules et les ressources extérieures.
2. la promotion du travail d'équipe et d'une approche multidisciplinaire.
3. l'élaboration et l'évaluation des programmes.
4. l'animation et l'organisation des services et la répartition des tâches.
5. l'évaluation périodique de la qualité des services.
6. la consultation et le développement professionnel.
7. la participation du Module à la sélection du personnel devant faire partie de son Module.

EXIGENCES DE L'EMPLOI

- Formation pertinente.
- Expérience pertinente d'au moins 3 ans ou l'équivalent.
- Aptitudes manifestes pour le travail d'équipe.
- Capacités administratives.
- Certificat en Nursing Communautaire, de préférence.

TRAITEMENT

Selon échelle en vigueur dans les établissements de Santé et de Services sociaux du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae complet avant le 20 juin 1975, 16:00 à l'adresse suivante:

Monsieur Michel Bolduc,
Directeur Général
C.L.S.C. Mont-Joli
1292, Boul. Jacques-Cartier,
C.P.68
MONT-JOLI,
Cté Matapédia, Qué.
Téléphone: 418-775-2251

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU BAS DU FLEUVE

STENO-DACTYLO

ENDROIT:
Rimouski

FONCTIONS:

Effectuer en général un travail complexe nécessitant une bonne connaissance des méthodes et procédures du travail de bureau.

QUALIFICATIONS:

Diplômée d'un cours commercial incluant tenue de bureau, dactylographie et sténographie. Initiative et sens des responsabilités. Posséder au moins deux (2) ans d'expérience.

RENUMERATION:

Selon convention collective.

Pour être admissibles, les candidates devront faire parvenir leur "curriculum vitae" complet au plus tard le 20 juin 1975 à l'adresse suivante:

**Directeur des Ressources Humaines,
C.S.S. du Bas du Fleuve,
158, rue St-Germain Est,
Rimouski, P.Q.
G5L 7C5**

**Une société importante d'ingénieurs-
conseils recherche un:**

**DIRECTEUR DES
RELATIONS PUBLIQUES**

Responsabilités: Faire connaître la société et les différents services auprès de la clientèle.

Assister les clients dans leurs démarches auprès des organismes gouvernementaux.

Qualifications: Expérience de plusieurs années en relations publiques ou dans une activité connexe ainsi qu'une expérience pertinente dans le domaine municipal.

Conditions de travail: Salaire et participation aux honoraires. Bénéfices marginaux excellents.

Lieu de travail: Rimouski.

Faire application en envoyant un curriculum vitae détaillé et en mentionnant le salaire désiré à:

**C.P. 410
Progrès-Echo
Dépt. M**

OFFRE D'EMPLOI

Le Conseil intermunicipal des Loisirs du Témiscouata recherche un:

ANIMATEUR SOCIO CULTUREL

FONCTIONS:

- Propose et coordonne un plan de développement culturel à moyen et à long terme pour la zone du Témiscouata

- Voit à la mise sur pied des structures nécessaires au fonctionnement intermunicipal dans son secteur

- Voit à la mise sur pied d'un vaste programme d'activités dans son secteur de responsabilités

- Assume et coordonne toute l'aide technique nécessaire pour le bon fonctionnement des groupes, clubs et organismes de son secteur

EXIGENCES:

- Posséder un diplôme universitaire en récréologie ou domaine connexe, ou technicien en loisirs avec expérience

- Habileté et facilité aux relations individuelles et publiques

LIEU DE TRAVAIL:

- Municipalité de Notre-Dame-du-Lac Comté Témiscouata, Qué.

TRAITEMENT:

- \$8,000 à \$10,000 à déterminer selon les qualifications. Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 juillet 1975 au:

**Conseil des Loisirs Intermunicipal du Témiscouata
775, St-Viateur
Notre-Dame-du-Lac
Comté Témiscouata, P.Q.
Att.: M. Gaétan Marcoux
Tél: 899-2689**

**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DU BAS ST-LAURENT**

**OFFRE D'EMPLOI
CONCIERGE**

Lieu d'emploi: Ecole Polyvalente Paul-Hubert.

Attributions caractéristiques:

Le concierge a la responsabilité d'assurer l'entretien et la surveillance d'un ou de plusieurs bâtiments à l'usage de la commission.

Il effectue une variété de tâche telles que:

- assurer la propreté des lieux et le bon état de l'équipement (systèmes de chauffage, de ventilation, d'éclairage, appareils et équipement d'entretien, etc.);
- veiller au fonctionnement d'un type d'appareil de chauffage qui ne requiert pas la présence de mécaniciens de machines fixes;
- effectuer certains travaux d'entretien (neige, gazon, etc.) ou de réparation (portes, fenêtres, mobiliers, etc.);
- prendre tous moyens nécessaires en vue d'assurer une sécurité adéquate contre le vol ou l'incendie;
- contrôler, dans certains cas spécifiques et selon les besoins, les entrées et sorties des visiteurs des élèves et du personnel.

De plus, le concierge est normalement appelé à superviser des travaux effectués par un personnel subalterne.

Il peut être appelé à accomplir toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

1. Formation et expérience

Avoir complété des études correspondant au niveau de l'initiation au travail, soit secondaire 111 ou l'équivalent, avec option appropriée en plus de l'expérience dans un travail connexe.

2. Connaissances pratiques

Connaissances générale du fonctionnement des différents mécanismes dont il a la surveillance (chauffage, ventilation, éclairage, système d'alarme). Connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.

3. Autres exigences;

Conditions physiques adéquates.

Supérieur immédiat: Contremaître d'entretien général

Salaire: Selon la convention et le nombre de pieds carrés.

Nombre d'heures par semaine: 40

Toute personne intéressée par cette offre d'emploi est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 25 juin 1975 à:

**Service du Personnel
C.S.R. du Bas St-Laurent
320 est St-Germain
Rimouski
Concours PE-OE-75-17**

APPEL D'OFFRES

**DEMANDE DE SOUMISSION REFECTION DE LA
TOITURE ET DE LA CORNICHE
CAMPUS MANICOUAGAN HAUTERIVE, QUE.**

PROPRIETAIRE

Cégep régional de la Côte-Nord
275, boulevard Lasalle
Baie-Comeau, Québec.

ARCHITECTES:

Parent & Moranville
31, avenue Marquette
Baie-Comeau, Québec.

Le Cégep régional de la Côte-Nord, propriétaire, demande des soumissions pour la réfection de la toiture et de la corniche de l'édifice mentionné en titre.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau des architectes, contre un dépôt de (\$50.00) cinquante dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de (\$15,000.) quinze mille dollars à l'ordre du propriétaire, Cégep régional de la Côte-Nord, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de trente jours (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumissions devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à 275, boulevard Lasalle, Baie-Comeau, Qué. jusqu'à 16 heures heure en vigueur localement, le 9 du mois de juillet 1975, pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables au choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

**Réginald Tremblay, c.a.
Directeur des services de l'équipement**

PROJET 7501



COMMUNICATION-QUÉBEC

Region de l'Est
Entente Canada-Québec
ODEQ 25% - MEER 75%

**COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DU BAS ST-LAURENT**

**OFFRE D'EMPLOI
AIDE-CONCIERGES**

Lieu d'emploi: Ecole Polyvalente Paul-Hubert.

Attributions caractéristiques:

L'aide-concierge effectue une variété de travaux ayant trait à l'entretien domestique majeur des écoles et des autres locaux à l'usage de la commission.

En particulier, il effectue des tâches telles que:

- ramasser les rebuts et en disposer;
- balayer, laver et cirer les planchers;
- nettoyer les tapis;
- laver et nettoyer les murs, les plafonds, etc.;
- effectuer tous travaux d'entretien des toilettes et des autres salles communes.

Dans l'accomplissement de ses travaux, l'aide-concierge peut être appelé à dresser et à démonter les échafaudages, à déplacer et à replacer le mobilier, à opérer l'équipement requis, tel qu'une cireuse ainsi qu'à opérer un monte-charge.

Au besoin, il peut être appelé à déblayer la neige des entrées et des trottoirs, à assurer la propreté des terrains et ainsi qu'à veiller au fonctionnement d'un système de chauffage et de ventilation ne requérant pas la présence d'un mécanicien de machines fixes.

L'employé de cette classe peut être appelé à accomplir toute autre tâche connexe.

Qualifications requises: Conditions physiques adéquates.

Supérieur immédiat: Contremaître d'entretien général.

Salaire: Selon la convention collective.

Nombre d'heures par semaine: 40

Toute personne intéressée par cette offre d'emploi est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 25 juin 1975 à:

**SERVICE DU PERSONNEL
C.S.R. du Bas St-Laurent
320 est St-Germain
Rimouski
Concours PE-OE-75-18**

PERSONNEL DEMANDE

Si vous avez une bonne apparence, que vous aimez vous vêtir de façon moderne et êtes intéressés par le domaine de la mode, vous êtes le gars ou la fille que nous cherchons.

Nous avons besoin de personnel compétent pour notre BOUTIQUE située à Rimouski.

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae et photo, à C.P. 410 Rimouski dépt. L.R.

Pour de plus amples informations appeler (418) 723-6593.



La grande place
RIMOUSKI INC.
RUE DE LA REINE, 114
RIMOUSKI, P.Q. J1R 1R1
TÉL. 723-6593

Demandée

Dame ou demoiselle distinguée, avec ou sans expérience, ayant une bonne élocution, un flair pour la mode, le sens de l'organisation, aucune attache directe avec un commerce, pour combler le poste de COORDONNATRICE DE MODES (à temps partiel) à La Grande Place Rimouski Inc. Faire parvenir curriculum vitae à: **Carol Morissette, 1 Grande Place, Rimouski, P.Q.**

SERVICO ENRG. vous offre

Personnel qualifié en secrétariat à temps partiel. Secrétariat de tout genre à NOS bureaux et à VOS bureaux.

SERVICE: Correspondance, service de réponse téléphonique, comptabilité.

PHOTOCOPIES: 8 1/2 x 11 et 14: 0.10 et 0.15 et 11 x 7: 0.20. Rabais selon la quantité.

Besoin de personnel à temps partiel.
724-4444 143 St-Germain Ouest 724-4444

SECRETAIRE

Une occasion unique pour une secrétaire talentueuse. Nous voulons une candidate ayant:

- une personnalité agréable.
- secondaire V et quatre années d'expérience.
- maîtrise de la langue française et de la sténo
- connaissance de l'anglais serait un avantage
- conditions de travail excellentes et emploi permanent

Veillez prendre rendez-vous avec Mlle Plante à 724-4106

PERSONNEL DEMANDE

Tu es âgé de 25 à 40 ans.

Tu as de l'expérience dans la vente au détail.

Je représente une importante firme spécialisée dans la vente de Meubles et la décoration et j'ai 3 postes à combler:

- Gérant de succursale
- Gérant de ventes
- Vendeur spécialisé dans instruments de musique et électronique. Si tu n'es pas un homme **ambitieux**, ce n'est pas la peine de me faire parvenir ton "curriculum vitae" à:

Marc l'Arrivée
119 St-Pierre
Matane

CENTRE HOSPITALIER HOTEL-DIEU DE GASPE

DEPARTEMENT: Laboratoire médical

POSTE: Technicien en biologie médicale.

FONCTIONS: Personne qui, à l'intérieur d'un laboratoire médical effectue diverses analyses ou travaux à caractère technique dans le but d'aider à la détermination du diagnostic médical ou pour fins de recherche.

EXIGENCES: Doit posséder des connaissances en techniques de laboratoire médical acquises au moyen d'une formation théorique et pratique dispensée par une école de technologie médicale ou une institution de niveau collégial reconnue officiellement par le Ministère de l'Éducation.

Cette classification comprend aussi la personne qui, au 5 décembre 1969 était classifiée par l'établissement ou par décision arbitrale comme technicien en laboratoire ou technologiste médical.

SALAIRE: Selon la convention collective dans notre établissement.

Faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le 20 juin 1975 au:

Directeur du Personnel
Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Gaspé
C.P. 120, Havre de Gaspé P.Q.
G0C 1S0

TRUST GÉNÉRAL courtier rimouski 724-4106

MATERIAUX DE CONSTRUCTION DIRECTEUR DES ACHATS \$15,000. et plus

Notre client, qui opère des quincailleries et centres de rénovation dans la région du Lac St-Jean, est à la recherche d'un directeur des achats.

Le titulaire relève directement du directeur général et verra à la planification et direction des programmes d'achats. Ainsi, il devra élaborer et implanter des procédures d'achat. Il sera directement impliqué dans les négociations avec les fournisseurs. Enfin, il sera responsable du contrôle des inventaires.

Les candidats possèdent déjà une expérience pertinente dans le domaine des matériaux de construction. L'expérience acquise dans la quincaillerie serait un atout. Ils sont dynamiques et désirent participer activement à la prise de décision d'une entreprise en plein essor.

Toutes les demandes faisant état de l'âge, de la formation et de l'expérience, devront être faites par écrit et seront traitées confidentiellement.

Référence, dossier no 1860

Woods, Gordon & Cie

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

630 OUEST, BOULEVARD DORCHESTER, MONTRÉAL, QUÉBEC H3B 1T9

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

CITE DE RIMOUSKI



OFFRE D'EMPLOI

Concours no 75-5

TECHNICIEN

FONCTIONS

Sous surveillance, élabore les plans de détails des projets de travaux du service prépare les devis et effectue les calculs nécessaires, assume la surveillance technique des travaux sur les chantiers, effectue les relevés d'arpentage, de topographie et autres nécessaires à la préparation des projets.

QUALIFICATIONS

Posséder un diplôme en technique de Génie civil ou autre formation équivalente;

Avoir un minimum de deux (2) ans d'expérience dans un poste semblable ou connexe;

Posséder les aptitudes, les qualités personnelles et les traits de personnalité adaptés à la fonction.

TRAITEMENT

Le traitement sera établi selon les qualifications du candidat.

Bénéfices marginaux particulièrement avantageux.

Toutes les personnes intéressées pourront obtenir une formule d'inscription en s'adressant au:

SERVICE GENIE-TRAVAUX PUBLICS
Cité de Rimouski
244, est St-Germain
Rimouski
G5L 1B4

prière de faire parvenir votre formule d'inscription avant le **2 juillet 1975** en mentionnant le concours no 75-5.

16 juin 1975



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC. EST PAR LES PRESENTES, DONNE PAR Hubert Dubé Greffier, que le règlement MILLE SEIZE (1.016) en amendement au règlement 1.008 concernant le zonage fut soumis à l'approbation des électeurs d'immeubles imposables de la Cité de Rimouski lors de l'Assemblée Publique tenue à l'Hôtel de Ville de Rimouski à 7:00 hres p.m., mardi le 10 juin 1975.

Aucun électeur propriétaire n'ayant demandé la tenue d'un référendum sur ledit règlement, ce règlement 1.016 entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Rimouski, ce douzième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-et-quinze.

Hubert Dubé
Greffier de la Cité

PETITES ANNONCES

Nous recevons vos annonces: Du lundi au vendredi De 9h.00 à midi et de 1h.00 à 5h.00. Les annonces doivent être données avant MIDI le LUNDI pour paraître le MERCREDI. Les annonces sont payables avant publication: \$1.25 minimum de 25 mots et 0.02 sous le mot additionnel.

MAISONS A VENDRE

A VENDRE: Chalet situé au 6e rang de Neigette avec grand terrain boisé. S'adresser après 5h00 à 287-5505 (Fermont).

A VENDRE: Maison située à Matane-sur-Mer (1782), avec solarium, petite serre garage. Terrain de 105' x 112', mur protecteur contre la mer. Partiellement meublée si désirée. Prix avantageux pour du comptant. S'adresser après 4h00 à 562-1900 (Matane).

A VENDRE: Chalet situé au Lac Plourde (St-Narcisse) meublé, électricité. S'adresser après 5h00 à 735-2189.

A VENDRE: Maison de chambres, 24 pièces dont 15 chambres, située au 300 ave de la Cathédrale. Tél.: 724-6882.

A VENDRE: Maisons, prêt accepté par la Société Centrale d'Hypothèque et logement. S'adresser à Roland Lévesque 448 ave de la Cathédrale. Tél.: 723-3772.

A VENDRE: Maison neuve, Prêt consenti par la Société Centrale d'Hypothèque et logement. S'adresser à Gérard Labrie Inc. Tél.: 723-5208.

A VENDRE: Maison de deux (2) logements située au 347 et 351 St-Laurent ouest. S'adresser le jour à 724-7777 et le soir à 723-7982.

A VENDRE: Maisons neuves de 5 1/2 pièces, situées rue Le Conte, Pointe-au-Père ouest et rue Dechamplain, Lucerville. Louis-Philippe Gendron, 378 ave Richelieu, Pointe-au-Père. Tél.: 724-6993 et 629-3644.

A VENDRE: Cause de santé: maison de 2 étages, finie pour l'hiver, comprenant aussi, dernière cette maison, 3 petits chalets meublés louables durant la saison d'été. Située près de la mer dans l'anse de Ste-Luce. S'adresser après 5h à 739-4677.

A VENDRE: Résidence située au 281 rue Ste-Ursule à proximité de l'Université du Québec. Comprenant 8 pièces plus salle de bain. Chauffage à l'eau chaude. Finition extérieure en briques. Terrain aménagé d'arbustes, arbres fruitiers et pelouse. Garage isolé, plancher de ciment et espace pour bricoler, plus un cabanon. Quartier résidentiel, libre immédiatement. S'adresser après 6h à M.A. Label à 723-3088.

A VENDRE: Magnifique chalet de 20' x 24', situé sur le bord de la rivière Rimouski (Beauséjour). Habitable à l'année. Tél.: 735-2791.

A VENDRE: Maison mobile 14' X 61', meublée ou non, toit cathédrale. Prix très avantageux. Déménagement sans frais supplémentaire. S'adresser après 5h00 à 775-3664.

A VENDRE: Maison préfabriquée, directement du manufacturier. A partir de \$14,900. Livraison incluse. S'adresser le jour à 723-8411.

A VENDRE: Bungalow, très beau site, situé à Sacré-Coeur Terrain de 80', X 150', paysagé et entrée en asphalte. Tél.: 724-2573.

A VENDRE: Maison de deux (2) logements, située au centre ville. Grande cave de ciment avec possibilité d'y faire un logement. S'adresser l'avant-midi ou après 5h00 à 723-7739.

A VENDRE: Maisons neuves genre bungalow, situées à Pie X, Sacré-Coeur. Bonnes conditions. PLAN d'HABITATION LEVESQUE. Tél.: 723-2504.

A VENDRE: Maison située au 520 de la Cathédrale. Comprend: 3 chambres, sous-sol fini, tapis mur à mur, présentement libre. Tél.: 723-3823.

A VENDRE: Maison unifamiliale 1974. Chauffage électrique, sous-sol partiellement aménagé, avec entrée indépendante. Entrée split level. Taxes avantageuses. Située au 353 du Plateau, Pointe-au-Père. Tél.: 724-7051.

A VENDRE: Maison mobile 1973, modèle "Paramount" de 68' x 14'. Prix à négocier. S'adresser après 6h00 à 736-4824.

DIVERS A VENDRE

A VENDRE: Pneus H-78-14 à l'état de neuf. Bon prix. S'adresser le jour à 723-7877 ext 22 le soir à 724-2373.

A VENDRE: Terre de 140 acres, 3-4 boisés avec érablières toutes équipées. En bordure de la route 232. Bons revenus. S'adresser à Léon Michaud, Trinité des Monts.

A VENDRE: Mobilier de cuisine (antique) avec bahut. Petite télévision noir-blanc. Petit stéréo. Aussi chatte noire. Tél.: 723-9455.

A VENDRE: Bureau avec miroir, 4 tiroirs. Table pour bébé. Aussi lit jumeaux complet. Tél.: 723-9219.

A VENDRE: Poney de race, âgé de 3 1/2 ans. Aussi selle pour équitation. Attelage "Sulky" et traîneau. Prix de débarras. \$300.00. Tél.: 735-2908.

A VENDRE: Quatre (4) bicyclettes: 1 de 28 pouces, 2 de 26 pouces et 1 de 24 pouces. Aussi plusieurs aspirateurs de marque renommée. Tél.: 723-7444.

A VENDRE: 1 téléviseur 24" noir-blanc; 1 bicyclette 10 vitesses pour homme; 1 laveuse ordinaire; 1 vaisselier vitré; 2 chaises berçantes; 1 table de salon; 1 peinture encadrée; 1 pupitre avec chaise; 1 balai "Bissell" et 1 porte persienne. Tél.: 735-2097.

A VENDRE: Haie de troène, plants vigoureux de 12' et 18' de hauteur. Tél.: 723-1970.

A VENDRE: Piscine de 4' x 24', avec équipement complet, prix raisonnable. S'adresser au 492 Lausanne, Nazareth. Tél.: 724-8827.

A VENDRE: Moteur de camion Chrysler V-8, 303 po. cu. à l'état de neuf. Tél.: 736-4620.

A VENDRE: Sécheuse en bon état. Aussi téléviseur 12" portatif. Tél.: 723-1950.

A VENDRE: Balance Toledo à l'état de neuf, capacité de 450 livres. Tél.: 724-4091.

A VENDRE OU A LOUER: Machines à écrire et à additionner, à calculer. BELLAVANCE INC, 192 St-Germain est. Tél.: 723-7877.

A VENDRE: Dessous de maisons mobiles pouvant servir de remorque. Tél.: 723-8872.

A VENDRE: Mobilier de cuisine de style espagnol: table avec 4 chaises, buffet vaisselier. Aussi aquarium de 5 pi. de longueur, avec poissons. Capacité de plus de 100 gallons d'eau. Tél.: 723-4866.

A VENDRE: Vendons, échangeons, meubles toutes sortes neufs et usagés: mobilier de chambre, salon, cuisine, poêle, laveuses, TV Zénith, vente service et échange. Les Enchères Chénier Ltée, 183 ouest Saint-Germain. Tél.: 723-7373.

A VENDRE: Meubles de maisons mobiles. Tél.: 736-4329.

A VENDRE: 1 poêle 110, 1 air climatisé; 1 TV portatif ACDC; 1 laveuse, sécheuse; 2 réfrigérateurs; 1 sècheuse; 1 laveuse; 1 mobilier de salon; 1 secrétaire; Tables de salon; 1 fauteuil; 1 laveuse à vaisselle; 2 divans-lit. Tél.: 723-2664.

A VENDRE: Campeur mobile 24', 1971 (Ford) très bon état. Tél.: 736-4393.

A VENDRE: 1,400 piquets de clôture de 7 pi de long de 4 à 6 pouces au petit bout. S'adresser après 5h00 à 735-2603.

A VENDRE: Petits chiens âgés de 3 semaines. Tél.: 735-9720.

A VENDRE: Tentures et couvre-lit. Ensemble de salle de bain et lampe avec poteau. Habit 8 ans pour enfants. Tél.: 724-7836.

A VENDRE: Laveuse et sècheuse usagées mais en parfait état. Tél.: 723-6952.

A VENDRE: Balayeuse Fair-Fax à l'état de neuf. Encore sur garantie. Très bon prix. Tél.: après 5 heures 724-8829.

TERRAINS A VENDRE

A VENDRE: Terrain de 90' X 100', 2 garages, situé au 401 rue Poirier. Tél.: 723-8411.

A VENDRE: Terrain de 88' X 73', situé à St-Robert. S'adresser après 6h. 00 à 723-5498.

MOTOS A VENDRE

A VENDRE: Moto de trail HONDA, 350 XL, à temps, 1974, 600 milles. Prix: \$1,000. Aussi équipement de motocross: Pantalon et bottes. Prix raisonnable. Tél.: 723-1357.

A VENDRE: Moto Yamaha 360 CC, 1972, 9,000 milles. Prix \$500.00. Tél.: 724-4258.

ROULOTTES A VENDRE

A VENDRE: Tente-roulotte "Rembec" 8 places, toute équipée, très bon état. Prix \$1800.00. Tél.: 723-7327.

A VENDRE: Roulotte "Corsair" 1970, 4 roues, toute équipée. Tél.: 724-9670.

A VENDRE: Tente-roulotte, 5 places, toit mou, très propre. Tél.: 723-2736.

VOITURES A VENDRE

A VENDRE: Ford 1970, Camion 4 1/2 tonnes 1967. Charrue à 2 points. Tél.: 723-6173.

A VENDRE: Ford Pic-Up, 1/2 tonne, 1972, transmission automatique avec boîte enlevable pour livraison. Etat presque neuf. Tél.: 736-4213.

A VENDRE: Astre 1973, moteur neuf, chaussé radial, 26,000 milles, très bon état. Cause de départ. Tél.: 724-4972 et demandez Christine.

A VENDRE: Cause de départ: Oldsmobile Cutlass 1975, 2 portes, Très bas millage, couleur blanc avec toit vinyle rouge. S'adresser après 6h00 à 723-5131.

A VENDRE: Citroën ID 19, 1970, 4 portes. S'adresser le soir à 723-9347.

A VENDRE: Capri 1971, 2,000 CC, 4 vitesses pneus radiaux neufs, en parfait état. Tél.: 723-6944.

A VENDRE: Choix de camions Diésel, 10 roues et 6 roues avec bicyclette à air en arrière de 44,000 livres. Tél.: 739-4044.

A VENDRE: Peugeot 1971 (familiale) 304, très bon état. Pneus neufs. S'adresser à Matane à 562-4296.

A VENDRE: Fiat 850, Spider 72, convertible, 28,000 milles, pneus radiaux Michelin. Peinture neuve, radio, très bon état. Bonnes conditions. S'adresser à 724-1167 et après 5h00 à 736-4646.

A VENDRE: Cortina jaune, très bas millage, 14,000 milles, très propre. Tél.: 723-9404.

A VENDRE: Corvette 72, 350, 4 vitesses, 22,000 milles, strovo freins à disques, radio am-fm. Peinture neuve, 4 pneus neufs, porte-bagages, attache-arrière, lumières au quartz. Jamais sortie l'hiver. Bon état. Prix: \$5,900. S'adresser à Gaspé à 368-2806.

A VENDRE: Tracteur avec loader et bakoe. Tél.: 724-4605.

A VENDRE: Volvo 1974, 19,000 milles, très bon état. Tél.: 736-4680.

A VENDRE: Buick Riviera 1970, tout équipé. Prix à discuter. Tél.: 724-4287.

A VENDRE: Plymouth Fury 1, 1967, très propre, mécanique A-1, 80,000 milles. Tél.: 724-7920.

A VENDRE: Mercury "Marquis Brougham" 1971, moteur neuf 429 po. cu. 4 pneus radiaux. Équipement complet. Tél.: 724-5253 et demandez Marcel.

LOGEMENTS A LOUER

A LOUER: Bachelornuement meublé, chauffé, éclairé, entrée indépendante, libre immédiatement. S'adresser après 6h00 à 723-5203.

A LOUER: Logement 2 1/2, 3 1/2, et 4 1/2 pièces, situés dans édifice moderne au centre ville. Chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur à mur. Tél.: 723-6161.

A LOUER: Bachelor, semi meublé, chauffé, éclairé, libre 1er juillet, situé 356, 2e rue ouest. Tél.: 723-2666.

A LOUER: Logement 2 1/2 pièces, semi meublé, chauffé, éclairé, libre 1er juillet, situé au 247 rue St-Germain est. Tél.: 723-6245.

A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, non meublé, chauffé, éclairé, entrée de laveuse et sècheuse. Situé au 25 rue Duchesne (Petit Vanier) libre 1er juillet. S'adresser de midi à 1h30 et après 5h00 à 723-1024.

A LOUER: Logement de 4 pièces, chauffé, meublé, éclairé, libre immédiatement. Location de \$130.00 par mois, situé à 24 rue St-Paul. Pour visites s'adresser le soir au 25 rue St-Paul Rimouski.

A LOUER: Logement 1 1/2 pièce, chauffé, meublé, éclairé, stationnement, service de laveuse et sècheuse, service d'intercom. Situé au 457 Place Mgr Langis, près du Paul-Hubert. Libre immédiatement. Tél.: 723-3812.

A LOUER: Offre exceptionnelle: logement 4 1/2 pièces, chauffé, situé à

St-Robert. Location de \$120.00 par mois. Libre 1er juillet. S'adresser à l'heure des repas à 724-2613.

A LOUER: Logement de 5 pièces, plus salle de lavage, entrée pour la voiture, située près église Ste-Agnès. Tél.: 723-5075 ou 723-5873.

A LOUER: Logement 1 1/2 pièces, situé 2e rue ouest, St-Robert, chauffé, meublé, éclairé, libre 1er juillet. S'adresser à l'heure des repas à 723-7935.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, à St-Anaclet, chauffage électrique, entrée de laveuse et sècheuse, libre immédiatement. Location de \$90.00 par mois. Tél.: 735-5555.

A LOUER: Logement 5 pièces, chauffage central, libre 1er juillet, taxes d'eau et vidanges incluses. Prix \$150.00 par mois, situé au 418 Boul. Jessop, Rimouski. Tél.: 723-9877.

A LOUER: Logement 3 pièces, semi meublé, situé au 377 rue St-Pierre, libre 1er juillet. Tél.: 724-4644.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, non meublé, libre immédiatement. Logements 3 1/2 pièces, meublé, semi-meublés, non meublés. Appartements chauffés à l'électricité. Tapis mur à mur, stationnement. Service de conciergerie, situés au 179 rue St-Jean Baptiste ouest. Tél.: 724-9112 et 724-6121.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, semi meublé, tapis mur à mur, électricité comprise. Piscine à l'extérieur. Stationnement avec prise. Libre immédiatement. Location de \$150.00 par mois. Tél.: 724-7919.

A LOUER: 1 1/2 pièce, meublé, chauffé, éclairé. Situé Place Mgr Langis. Libre immédiatement. Tél.: après 5 hrs. 724-8829.

A LOUER: Deux logements de 4 1/2 pièces, situés rue St-François. Chauffés, entrée de laveuse et sècheuse, libres 1er juillet. Tél.: 723-8437.

A LOUER: Bachelor, chauffé, meublé, éclairé, libre 1er juillet, situé au 276 rue Michaud, entrée indépendante. Tél.: 723-2166.

A SOUS-LOUER: Logement 3 1/2

pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, libre 1er juillet. Location de \$120 par mois. Situé à Ste-Blandine. Tél.: 735-2765 et 735-2811.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, semi-meublé et 4 1/2 pièces meublé, libres 1er juillet, situés au 178 ouest rue Notre-Dame. S'adresser après 6h. à 724-6464.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, dans édifice de 6 logements, semi meublé, location de \$170.00 Un de 4 1/2 pièces, meublé, location de \$190.00 Libres 1er juillet. Tél.: 724-6752 et 735-2668.

A LOUER: Logement 3 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à St-Anaclet, libre 1er juin. Prix \$125.00 par mois. Tél.: 723-9767.

A LOUER: Logement 5 1/2 pièces, libre 1er juillet, non meublé. Tél.: 739-4960.

A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, non meublé, situé à Pointe-au-Père, libre 1er juillet. S'adresser à 724-9220 (jour) et 723-6057 (soir) après 6h00.

A LOUER: Logement 4 1/2 pièces, entrée de laveuse et sècheuse, coin de rue situé à St-Robert. Tél.: 736-4532.

A LOUER: Logement 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à St-Robert. Libre 1er juillet. S'adresser après 6h00 à 724-6514.

A LOUER: Bachelor neuf, situé au 31 rue Rallve, meublé, chauffage électrique. Tapis mur à mur. S'adresser le soir à 723-8646.

A LOUER: Logement 3 1/2 pièces, chauffé, tapis dans le salon, libre fin de juin. S'adresser après 5h. 00 à 723-8746.

A LOUER: Logement 1 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à 457 Place Mgr Langis. Libre immédiatement. Tél.: après 5 heures 724-8829.

CHAMBRES A LOUER

A LOUER: Chambres meublées, permission de cuisiner, situées au centre-ville, libres immédiatement. Tél.: 723-7536.

LOCAL COMMERCIAL A LOUER

LOCAL POUR BUREAUX OU MAGASIN SITUÉ CENTRE-VILLE STATIONNEMENT FACILE MODERNE CHAUFFE ECLAIRE TAPIS MUR A MUR REZ-DE-CHAUSSEE 1000 PIEDS CARRES LIBRE IMMEDIATEMENT

S'ADRESSER A

bellavance inc.

André Bellavance ou Michel Légaré

723-7877

J'ai choisi pour vous cette semaine



ANDRÉ LEVESQUE représentant

FORD 1973 BAS MILLAGE SPECIAL \$3800.00



1 tonne, roues doubles arr. transmission 4 vitesses moteur 360 P.B. P.S. radio

Soucy AUTOMOBILES INC.

115 St-Germain O. Rimouski 724-4401

NOUS LOUONS DES AUTOMOBILES POUR 2 ANS

PETITES ANNONCES

A LOUER: Belles chambres simples, ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, frigo individuel, lavabo, entrée indépendante, stationnement, divers endroits centre ville: rue de la Cathédrale, St-Germain, Evêché, Sainte-Ursule (près de l'Université), Léonard, Blais, Jean-Brillant, (près de l'édifice provincial). Tél.: 723-3866.

A LOUER: Chambre, tapis mur à mur, situé près édifice gouvernemental. Tél.: 723-7006.

A LOUER: Chambre, meublée, permission de cuisiner, entrée privée, située au centre ville, service de laundromat. Tél.: 723-4345.

A LOUER: Chambre simple, entrée privée, tapis mur à mur, accès à la cuisine, situé rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 724-2320.

A LOUER: Chambre meublée, permission de cuisiner, poêle électrique fourni, endroit tranquille. Située au 300 rue de la Cathédrale à Rimouski. Tél.: 724-6882.

A LOUER: Grandes chambres doubles et simples. Permission de cuisiner, service de laveuse et sècheuse. Situées près du cégep et de l'université. Tél.: 723-5063.

A LOUER: Chambre située au 207 rue St-Jacques, près de l'hôpital et du Cégep. S'adresser l'avant-midi ou après 5h. à 723-7739.

A LOUER: Chambre avec salle de bain, entrée indépendante, située rue St-Joseph Est. Tél.: 723-7640.

A LOUER: Deux (2) chambres modernes, tapis mur à mur, cuisine séparée, entrée indépendante, stationnement. Tél.: 723-2736.

A LOUER: Chambres, permission de cuisiner, situées au centre ville. Stationnement avec entrée indépendante. Tél.: 724-4443.

A LOUER: Chambre, tapis mur à mur, entrée indépendante. Balcon individuel. Située au centre ville. Tél.: 723-7560.

A LOUER: Chambres, permission de cuisiner, libres immédiatement. Pour filles seulement. Pour visites s'adresser avant 6h00 au 44 rue St-Paul, Rimouski. Aussi chambres et pension pour hommes et filles.

A LOUER: Grande chambre, genre bachelors, dans maison neuve, meubles neufs. Entrée indépendante, stationnement, située près du Restaurant Rallye au 22 rue Rallye. Tél.: 724-7317.

A LOUER: Chambres dans vaste maison neuve, située sur le bord du fleuve à Rivière Hâtée. Les(s) chambre(s) peut profiter de l'ensemble des commodités de la maison. Nombreuses possibilités de transport en ville. Tél.: 736-5523.

A LOUER: chambre, permission de cuisiner, entrée indépendante, située au 166 rue St-Pierre. Tél.: 723-3782.

A LOUER: Chambre moderne, entièrement meublée, lavabo, poêle, réfrigérateur. Située près de Cooprix. Tél.: 724-6391.

DIVERS A LOUER

A LOUER: Locaux commerciaux, air climatisé. Prix avantageux. Situé au centre ville. Tél.: 723-6161.

A LOUER: Local de 1,000 pi. carrés, libre immédiatement, situé au 192 rue St-Germain est Rimouski. Tél.: 723-7877.

A LOUER: Roulotte de 18'. Pour réservations. Tél.: 723-6441, au bureau, 527 est St-Germain, ou à 723-2256, taxi St-Louis au 10, rue St-Louis.

A LOUER: Tente roulotte de 6 places. Tél.: 723-5470.

A LOUER: Coffrages pour fondation, 8 pi de haut. Tél.: 723-9548 et 723-1824.

A LOUER: A Place St-Laurent, studio (genre bachelors) situé au 4e étage du côté nord. Magnifique vue sur le fleuve. S'adresser après 19h00 à 724-7249.

A LOUER: Chalets, 3 1/2 ou 4 1/2 pièces, à louer à la semaine ou à la saison, situé à 6 milles à l'est de Rimouski, au bord de la mer, dans l'anse de Ste-Luce-sur-Mer. Face à la plus belle plage de la Gaspésie. Tél.: (418) 739-3192.

A LOUER: Chalet meublé, pour la saison situé à Ste-Luce sur mer, du côté du fleuve et à 1 mille du Bec Fin,

libre immédiatement. S'adresser après 5h00 à 739-4949.

A LOUER: Bureau situé rue Evêché. Espace disponible de 1,100 pi. carrés. Tapis mur à mur, libre immédiatement. La visite doit se faire aux heures de bureau. Tél.: 724-4134.

REPARATION DE TONDEUSES: Location de toutes sortes, comme bêcheuse, tondeuses, RIMOUSKI CHAIN SAW, 333 AVE de la Cathédrale. Tél.: 723-5132.

OCCASIONS D'AFFAIRES

DIVERS: Pourquoi ne pas devenir propriétaire de votre résidence?? Louis-Philippe Gendron, votre seul concessionnaire Désourdy dans votre région. Aussi perron de béton préfabriqué à vendre "Unit Precast". Tél.: 724-6993 ou 629-3644.

Nous faisons l'achat, la vente et l'échange de LOADER, TRACTEUR, PELLE HYDRAULIQUE, BACKHOE, SKIDDERS, PULP JACK, FORCK-LIFT, TRUCKS, GRADERS, CHENILLE, CHARGEUSE A BOIS DE MARQUE HY-HOE, PRENTICE. Nous pouvons vous fournir toutes ces marques. Pour de la machinerie à bas prix et en bonne condition, communiquer avec Plourde Equipement Limited, 196 Notre-Dame du Lac, Cité Témiscouata ou tél.: 418-899-6840, 418-899-6717.

DIVERS: Achetons, vendons, échangeons meubles et articles usagés. Aussi vendons et échangeons J's patins. S'adresser au Seconde Main Enregistré, déménagé au 208 Saint-Cyprien, Rimouski. Tél.: 723-4611.

Faites vos vins et bière-maison concentrés de tout genre types "Beaujolais", "Bordeaux" etc. Tous les ingrédients et équipements disponibles. Jour et soir au 628, 3e rue Rimouski. Tél.: 723-4817.

ON DEMANDE

On demande: Un mélangeur de béton, mu à l'énergie électrique, en

bon état. Si intéressé à vendre cet appareil, composer 723-2898.

ON DEMANDE: Hille âgée de 20 à 30 ans pour faire grand ménage dans maison privée. S'adresser au 300 Ave de la Cathédrale. Tél.: 724-6882.

ON DEMANDE: Personne responsable qui pourrait m'aider dans ses temps libres car je suis présentement engagé dans une petite "Business" qui prospère très rapidement. Tél.: 724-7567.

ON DEMANDE: Maison seule ou demi duplex situé à St-Robert ou Pie X, libre au mois de juillet. S'adresser à 724-6941 (jour) et 724-7426 (soir).

ON ACHETERAIT

On achèterait: Une poussette parapluie usagée mais propre. Tél.: après 5h. 724-6454.

OFFRES D'EMPLOIS

Gens ambitieux possédant de l'initiative aux affaires. Si vous êtes sérieux, vous pourriez vous assurer une sécurité financière et vivre heureux. Nous avons peut-être une place pour vous. Adressez-vous à 724-7762.

DORINA: Assurez-vous un bon revenu en vendant à temps partiel ou plein une ligne sensationnelle pour toute la famille: bas-culottes, bikinis, biouses, chandails, pantalons, robe de chambre, sous-vêtements. On recherche représentantes pour Rimouski et la région dans un rayon de 40 milles. Excellentes commissions. S'adresser à Mme Gaby Gasson à 723-8179.

OFFRES D'EMPLOIS: Personnes d'âge mûr, qui doivent gagner leur vie. Commerce agréable et rentable. A vous de décider vos heures de travail. Nous vous donnerons la formation nécessaire. Adressez-vous à 723-9008.

GARDIENNES

GARDIENNES: Personne de confiance offre ses services pour garder à domicile des enfants. De 8h00 à 5h00 du lundi au vendredi. Tél.: 723-4866.

Le rallye Tiers-Monde

Une belle marche en perspective

Le 26 mai dernier avait lieu à l'archevêché de Rimouski, une des dernières réunions du comité organisateur du rallye Tiers-Monde 75. On sait qu'avec la venue de la période estivale, les activités sont, la plupart du temps, beaucoup moins nombreuses.

Malgré cet arrêt d'activités, il devient important pour les organisateurs du rallye de faire en sorte que ce dernier, malgré le fait qu'il ait lieu à l'automne, soit vraiment une réussite à tous les niveaux.

Le travail sera quelque peu amoindri cette année parce que l'on ne procède plus avec la formule des commanditaires. Par une lettre avec demande de souscription, on sensibilisera les commerçants, les particuliers et tous les autres qui, lors des derniers rallyes, n'étaient peut-être pas impliqués pour diverses raisons. Chacun pourra donner comme il l'entend.

Mais un rallye, plusieurs autres points sont importants afin de faire de cette marche une réussite. Il faut penser aux secteurs publicité, inscription, animation, comité de finances et perception, relations extérieures,

securite, tous des domaines qui ont leur rôle à jouer.

Plusieurs dispositions nécessaires ont déjà été prises malgré le fait que le rallye aura lieu le 28 septembre. Le hall de la polyvalente Paul-Hubert est déjà réservé en vue de l'inscription et de l'accueil fait aux marcheurs. Une visite au niveau des écoles secondaires et primaires a été faite en vue de sensibiliser les écoliers qui répondent toujours en grand nombre à cette marche. On souhaite cependant que plusieurs adultes s'ajoutent aux autres participants. Après tout, un parcours de 16 milles, ça se fait bien! Du point de vue sécurité, les Sûretés municipale et provinciale ont déjà prêté leur concours dans le but de protéger les nombreux marcheurs qui circulent sur la route nationale et les rues de la ville. De plus, il ne faut pas que le rallye gêne la circulation normale.

On peut déjà constater que les organisateurs, qui font un travail remarquable, sont déjà très avancés dans les préparatifs de cette marche qui, pour eux, est très importante. Qui pourrait les en blâmer?

Marie Claire Ouellet

PROPRIETES A VENDRE:



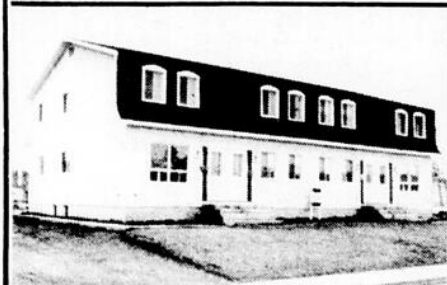
Place du Bourgeois:

Bungalow 24' x 40' éligible à la subvention de \$500. du fédéral, et possibilité d'un rabais de \$96. sur mensualités.



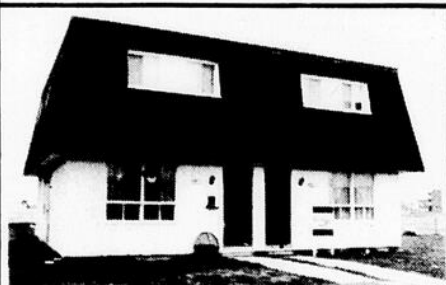
127 + 133 P. Robert Joncas:

Maison en rangée prix très raisonnable, hypothèque 9 1/2%, 30 ans. disponibilité cet été. Mensualités \$136.00 par mois.



173 à 207 Boul. Arthur Buies

6 duplex jumelés - 2 grands logements 6 pces. Grand terrain aménagé, hypothèque 9 1/2%, 25 ans. Bonne rentabilité.



112-114 Place Robert Joncas:

Duplex à revenu. Grand terrain aménagé hypothèque 9 1/2%, 25 ans. Achat très intéressant.

CIE DE CONSTRUCTION JPR
(1969) INC

106 St-Germain E. Suite 101

Tél: 724-4650
Le Soir: 723-2462
723-9837



Trust Royal COURTIER A VENDRE

Rue Forest: Unifamiliale, 3 chambres repeinturé à neuf terrain aménagé, prix raisonnable.

Rue St-Jean: Edifice à revenus, très bonne construction, comptant à discuter pour un acheteur sérieux.

Rue St-Pierre: Maison de chambre avec un grand appartement, revenus intéressants terrain de rêve.

Rue St-Yves: Maison à 2 logements en excellent état, garage, beau terrain.

Rivière-Hâtée: Unifamiliale, construction 1974 chauffage électrique, prix de sacrifice.

Banlieu: Luxueuse résidence avec garage grand terrain isolé, vus sur le fleuve, peut être livré avec ameublement.

Rue Bois-Brillant: Décoration impeccable, foyer, sous-sol fini, beau terrain, remise.

Rue St-René: Bungalow, 2 chambres, fini extérieur récent, aubaine.

A moins de 5 milles du centre ville, maison à 2 logements, construction 1975 avec très agréable.

Rue St-Urbain: Constructions neuves, livraison immédiate, finement facile.

Boulevard du Sommet: Maison canadienne à bas prix.

Rimouski-Est: Garage 45' x 90' grand terrain.

Rue Lasalle: 3 revenus, bonne construction, placement sûr.

Rue Evêché: Maison à revenus, bonne valeur.

Avons différents terrains au centre ville et en banlieu pour commerces ou résidences.

Pointe au Père: Bungalows, 3 chambres à différents prix.

Rivière Hâtée: Unifamiliale en construction. Intéressant pour qui veut sauver de l'argent.

724-6121

A VENDRE TERRAIN

Terrain semi boisé pour chalet. Front de 75 pieds sur un lac privé situé à 3 milles du centre ville de Rimouski, dans le 3ième rang est.

Communiquez avec M. Gagne.

TEL: 529-0707
843-5396 (Québec)

A LOUER

BUREAUX, MAGASINS ET ENTREPOTS

- 21,000 pieds carrés de plancher. peut être divisé au choix. Situés au centre-ville. Nouvelle construction. Air climatisé. Chauffage électrique. Vaste stationnement.

S'adresser à:

Albert Dionne
723-2223 (bureau)
723-3288 (rés.)

A VENDRE

Maison résidentielle et commerciale sur terrain d'environ 14,000 p.c. avec grand garage, située à 25 rue Desbiens, Amqui, à 500 pieds du centre d'achat. Libre immédiatement.

S'adresser à Rimouski: 724-7141
à Amqui: 629-3642

LOGEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS ARTHUR BUIES

1er juillet:

6 1/2 pièces - non-meublé \$205.
Taxes d'eau - vidanges inclus -

ILOTS DES SEIGNEURS

Location immédiate.

2 1/2 pièces meublées: \$160.
3 1/2 pièces Semi-meublées: \$170.

Tout inclus: électricité - Chauffage - Taxes d'eau - vidanges - locataire.

**"PISCINE EXTERIEURE
CHAUFFEE"**

EDIFICE ST-GERMAIN

106 St-Germain Est.

Location immédiate

1 1/2 pièces meublées \$140.00

Taxes d'eau - vidanges - électricité chauffage inclus

LOGIS DU BOURGEOIS

(Voisin de l'Université du Québec)

Location immédiate

2 1/2 pièces Meublées: \$160.
3 1/2 pièces semi-meublées: \$170.
5 pièces non-meublées: \$200.

Tout inclus: électricité - chauffage Taxes d'eau - vidanges - locataire.

Pour professeurs et étudiants
des cours d'été:

location au mois ou à la semaine
2 1/2 meuble seulement

OCCASION D'AFFAIRES

Manufacturier national de piscines est à la recherche de détaillant dans votre région. Aucun investissement ni droit de franchise requis.

Programme d'entraînement gratuit et matériel de promotion fourni pour adhérer à la plus croissante industrie au Canada.

Général Pool Accessories
Information:
1-514-381-5624
1-514-381-5625

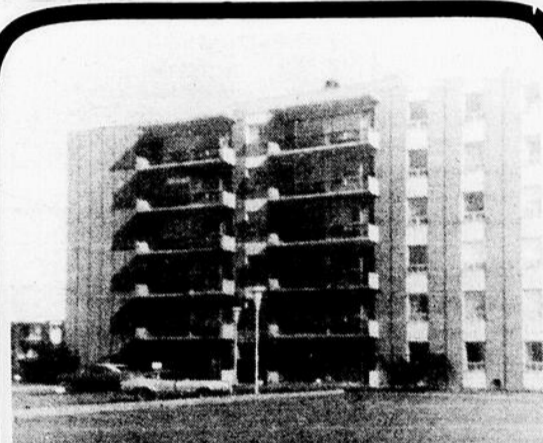
A LOUER

Bungalow
40'X45'
Boul. du Sommet
Rimouski
Libre
le 15 juillet

INFORMATIONS:

HOTEL LABEL

739-4878



RESIDENCE LE VANIER INC.

38 rue Duchesne, Rimouski

VOUS Y TROUVEREZ POUR VOTRE CONFORT:

- * Bâtiment à l'épreuve du feu
- * Appartement insonorisé
- * Buanderie
- * Groupe électrogène en cas d'urgence.
- * Service d'incinérateur
- * Stationnement privé
- * Grand balcon
- * Ascenseurs
- * Système de musique d'ambiance
- * Système d'interphone
- * Tapis mur-à-mur

TOUS CES SERVICES SONT INCLUS DANS LE PRIX DU LOYER

STUDIO MEUBLE 138. à 160.

APP. 1 CHAMBRE semi-meublée 170. à 195.

APP. 1 CHAMBRE Meublée 180. à 205.

APP. 2 CHAMBRES Semi-meublées 210. à 220.

N.B. Variation de prix selon les étages dans l'édifice.

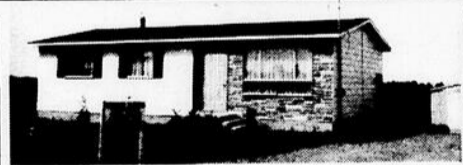


Société Générale d'Administration
de Rimouski, (S.G.D.) inc.

106 St-Germain E., Suite 101, Tél. 723-4378

Le soir: 723-2462 ou 723-9837

PROPRIETES A VENDRE



125 de la Sapinière nord, bungalow 40' x 24' 5 pièces. Terrain avec pelouse 60' x 100'. Propriété très propre. Prix intéressant.



362 Boul. Jessop Ste-Agnès, bungalow 40' x 32'. 6 pièces plus le sous sol-Maison de première qualité Terrain 60' x 100' entièrement paysagé.



319 rue Sirois bungalow 50' x 30' 7 pièces plus le sous-sol aménagé, chauffage eau-chaude 2 zones, tapis mur à mur, très bonne construction. Terrain 100' sur la rue Sirois et 68' pieds profondeur.



11 rue Trépanier St-Germain bungalow 44' x 28' terrain 65' x 96'

Quelques soient les opérations immobilières que vous projetez, qu'il s'agisse d'achat ou de vente d'une propriété domiciliaire, industrielle, commerciale ou maison à appartements, n'hésitez pas à communiquer avec votre courtier Léonard Gagnon, qui est le vrai courtier avec qui vous transigez personnellement et vous assure discrétion et rapidité. Toutes ces consultations sont confidentielles. Adressez-vous en toute confiance à votre courtier en immobilier.

La Grande Place
suite 221 Rimouski

Léonard Gagnon

COURTIER

(418) 724-7550 723-2413



**TRUST
GÉNÉRAL**

courtier
rimouski
724-4106



PUBLIC NOTICE

PROVINCE OF QUEBEC
MUNICIPALITY OF THE
CITY OF RIMOUSKI
TO THE CITIZENS OF THE
MUNICIPALITY OF THE
CITY OF RIMOUSKI

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN BY Hubert Dubé, City Clerk that the City Council of Rimouski, has at a regular sitting held at the City Hall, on June 16th, 1975, adopted by law number ONE THOUSAND AND NINETEEN (1.019) in the amount of \$60,000, to provide the necessary key-money for the execution of public works in Touraine Street. Such by-law is now deposited in the office of the undersigned for the information of all interested party.

PUBLIC NOTICE is also given that to satisfy the provisions of article 593 of the Cities and Towns Act, all electors who are owners of taxable immovables are convened to a public meeting that will be held at the City Hall of Rimouski, on WEDNESDAY, June 25th, 1975, at 7:00 p.m., where and then the said by-law shall be submitted to the said electors and by them considered according to the law.

Given at Rimouski this seventeenth day of the month of June in the year one thousand nine hundred and seventy-five.

Hubert Dubé
City Clerk



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE
DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA
MUNICIPALITE DE LA CITE
DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC. EST PAR LES PRESENTES, DONNE PAR Hubert Dubé, Greffier, que le Conseil de la Cité a, lors de sa séance régulière du 16 juin 1975, tenue à l'Hôtel de Ville, adopté le règlement MILLE DIX-NEUF (1.019) au montant de \$60,000, pour pourvoir aux argents nécessaires pour l'installation des services d'aqueduc et d'égouts dans la rue Touraine.

AVIS PUBLIC est de plus donné, que pour satisfaire aux dispositions de l'article 593 de la Loi des Cités et des Villes, tous les propriétaires d'immeubles imposables de la Cité de Rimouski sont convoqués à une Assemblée Publique qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Rimouski, MERCREDI, le 25 juin 1975 à 7:00 heures p.m., et que là et alors ledit règlement sera soumis auxdits électeurs propriétaires et pris par eux en considération conformément à la Loi.

Donné à Rimouski, ce dix-septième jour du mois de juin mil neuf cent soixante-et-quinze.

Hubert Dubé
Greffier de la Cité

ANTIQUITÉS
Acheterais toutes sortes de meubles anciens 50 ans et plus.
- Grosses armoires, buffets, tables, chaises, lits, bureaux, horloges, vaisselle et autres articles.
S'adresser à: Luceville 739-3211





TERRAIN A VENDRE
A VAL-NEIGETTE
Terrain de 45' x 100'. Déboisé, nivelé. Service d'aqueduc (puit artésien) égouts. Prix: \$2,800.00
S'adresser: 723-5044

LOGEMENTS A LOUER
2 1/2 pièces
meublées ou semi-meublées
LIBRES
1er juin et 1er juillet
SITUES CENTRE-VILLE
SERVICE ASCENSEUR
SERVICE DE CONCIERGE SUR PLACE
SERVICE INTERCOM
ANTENNE TV COMMUNAUTAIRE
BUANDERIE A CHAQUE ETAGE
STATIONNEMENT PRIVE
Edifice Le CHEVALIER
139 St-Germain Est 724-2452
Bâtisse à l'épreuve du feu

A VENDRE

 Devenez propriétaire. Ristourne de \$500.00 et rabais sur paiement mensuel pouvant atteindre \$96.00 par mois. Rue Mgr Fortin	 Bel immeuble de 4 logements, chauffage électrique, excellente rentabilité, très bonne construction, prix intéressant. 369 St-Pierre	 Elegant bungalow de construction récente, chauffage électrique, salle de bain en céramique, tapis inclus dans la vente. 225 Père Nouvel, Pte-au-Père	 Belle et vaste maison de style cottage parfaitement située dans Rimouski sur un terrain magnifiquement paysagé. Très beau voisinage. 233 St-Pierre
 Joli bungalow, construction 1973, abri-auto, chauffage électrique. Libre immédiatement. 325 Chapais	A LOUER: 1200 pi. car. de plancher idéal pour médecin, dentiste, clinique para-médicale, dans Edifice L'EQUILIBRE, 101 Lavoie. A LOUER: Local commercial 1200 pi. car. dans Edifice Brisson. A LOUER: 1 1/2, 3 1/2, 5 1/2 pièces, pour occupation en juin et juillet.	NOUS POUVONS VOUS FAIRE CONSTRUIRE LA MAISON DE VOTRE GOUT, CONVENTIONNELLE OU PREFABRIQUEE A L'USINE, SUR VOTRE PROPRE TERRAIN. VENEZ NOUS VOIR!	 Bungalow style Mansard, 3 chambres, extérieur en briques, remise et terrain paysagé. 347 St-Robert
 Vaste cottage de 12 pièces situé au centre-ville avec très grand terrain paysagé. 149 St-Germain Est	 Immeuble de 8 logements centre-ville, chauffage à l'électricité, très bons revenus, bonnes conditions de vente. 209 St-Germain Est	 Immeuble de 4 logements, 2 de 4 1/2 pièces et 2 de 3 1/2 pièces tous loués. Très bonne rentabilité assurée. 134-136-138 St-Joseph	 Immeuble de 11 logements meublés, tous loués, construction récente, chauffage électrique, comptant minimum. 315 ST-ROBERT

"Si ça t'plaît, appelle-moi donc!"

 Gilles Proulx 723-1505	 Thérèse G. Carrier 723-7466	 J. Bertrand Beaulieu 723-8705	 Marcel St-Pierre 724-4742
---	--	--	--

- Evaluation
- Prêts hypothécaires
- Achat-vente d'immeubles
- Administration et gestion

La Compagnie d'Administration et de Gestion
140 St-Germain O. Rimouski
COURTIER
RIMOUSKI — MATANE — SEPT-ILES

C.A.G. INC.
724-6325



Gilles Belzile
Directeur
Service Immobilier



NOUS AVONS PLUSIEURS COMMERCES, COMME TABAGIE,
RESTAURANT, HOTEL A VENDRE DANS LA REGION



Ludger Côté
Agent d'immeuble

1/2 DUPLEX: Situé au 129 Place Robert Joncas, bon prix.

1/2 DUPLEX: Situé au 311 du Plateau Pointe-au-Père. VENDUE.

MAISONS A REVENUS: Deux logements situés au 218 et 216 St-Jacques, Rimouski. Prix très intéressant.

MAISON REVENUS: 2 logements, construction récente toute en brique, 5 pièces 1/2 chacun, beau terrain bien situé. Pas dispendieux.

MAISON deux logements: Situé 164 et 166 rue Dumais. VENDUE

MAISON DEUX LOGEMENTS: Situé 169 Wilson, Rimouski. Très bon rendement, bon prix, consultez-nous.

MAISON REVENUS: 4 logements, située 355 Pierre D'Anjou toute en brique.

MAISON 3 LOGEMENTS: 5 1/2 pièces chacun située au 229 et 231 rue Tanguay, Rimouski.

MAISON DE CHAMBRES ET CABINES: Située à Ste-Luce sur Mer, belle organisation, revenus assurés, informez-vous!...

BUNGALOW: Situé 10, 8ème avenue Rimouski est comprenant 10 pièces plus garage bien situé.

BUNGALOW NEUF: 7e avenue Rimouski-Est, toute en brique, 3 chambres, salon, cuisine, construction neuve, jamais été habitée.

RESIDENCE: Deux étages très bien aménagés, beau terrain à liquider, faites une offre.

BUNGALOW: Bien situé, bon prix, cause de transfert, doit être vendu cette semaine. Premier arrivé, premier servi. FAITES VOS OFFRES.

VOUS VOULEZ VENDRE, OU DESIREUX DE DEVENIR PROPRIETAIRE. CONSULTEZ NOTRE SERVICE.

NOUS VOUS OFFRONS LES REALISATIONS DES CONSTRUCTIONS CLERT INC.



LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DU BAS ST-LAURENT

Courtier téléphone 724-4360
C.P. 655 171 St-Jacques Rimouski

LUDGER COTE
Agent d'immeuble
Rés.: 723-6399

GILLES BELZILE Agent
Directeur Service Immobilier
Rés.: 723-7998

A VENDRE

REVENUS: Rue Pierre D'Anjou - Propriété de quatre (4) logements (2 x 5 1/2, 1 x 3 1/2; 1 x 2 1/2) - Construction de 1970 - Finition intérieure en gyproc - Chauffage à l'eau chaude - Finition extérieure en brique - Excellent revenu - Bon état d'entretien.

REVENUS: 2e Rue Ouest, - Immeuble de 4 logements (2 x 5 1/2; 1 x 3 1/2; et 1 x 2 1/2) - Construction de 1970 - Finition extérieure en brique - Finition intérieure en brique - Finition intérieure en gyproc - Chauffage à l'eau chaude - Excellent revenu - Très bon site.

RESIDENCE: Route du fleuve - Ste-Luce-sur-Mer - Bungalow de cinq (5) pièces et salle de bain, construit en 1965 - Chauffage à l'électricité - Finition extérieure en brique - Piscine de 12' x 25' entièrement clôturée - système de chauffage - filtre. Vendu entièrement meublé - Terrain de 180,000 p.c. entourant la propriété - Excellent état d'entretien - Bonne condition de vente.

RESIDENCE: Rue Louis-David - Bungalow de neuf (9) pièces dont six (6) au rez-de-chaussée et trois (3) au sous-sol. Sur un terrain de 9,000 p.c. entièrement aménagé (pelouse, arbres et arbustes). Finition extérieure en brique et clapboard de bois - finition intérieure en planche de gypse et panneaux préfinis - chauffage à l'air chaud - excellent état d'entretien - très bon site.

N'hésitez pas à communiquer avec l'un d'eux.

J.A. Beaulieu
723-2176

Jeannine P. Boucher
723-3691

Henri-Paul Côté
739-4317

G.O. Morissette
723-3103

Rudy Van-Tolt
736-5361

A LOUER

LOGEMENTS

- 1 1/2 { SEMI-MEUBLES ET MEUBLES
- 2 1/2 { SEMI-MEUBLES
- 3 1/2 { NON-MEUBLE
- 4 1/2 { SEMI-MEUBLES

LIBRE IMMEDIATEMENT

LOCAUX COMMERCIAUX & BUREAUX CENTRE VILLE

N'HESITEZ PAS A CONSULTER L'UN DE NOS REPRESENTANTS

DU LUNDI AU VENDREDI, 9 h. à 5h.
BUREAUX 724-4106



**TRUST
GÉNÉRAL**

courtier
rimouski
724-4106



**TRUST
GÉNÉRAL**

courtier
rimouski
724-4106

VOUS DEMENAGEZ?

Venez me voir!

*Apportez vos mesures.
J'ai de beaux coupons à moitié
prix pour votre salon, votre cui-
sine, chambres à coucher.*

Lucien Bertin



SHAG 100% nylon

Adopte l'antistatique sur un tapis des plus populaires. Nous vous offrons à un prix exceptionnellement avantageux. Votre choix de 11 nouvelles couleurs.

8 95
v.c.
Tapis sous-tapis installation compris

Prix Bertin installation compris

TAPIS 100% NYLON

Ces tapis toujours populaires ne sont pas durables et perdent à mesure de l'usage. Les consommateurs exigent des tapis plus durables et plus résistants.

6 95 v.c.
Tapis sous-tapis installation compris

Prix Bertin

TAPIS COMMERCIAL

Facile d'entretien
choix de plusieurs couleurs.

Prix du distributeur

4 89
v.c.

TAPIS ANGLAIS "AXMINSTER" 50% LAINE 50% NYLON

Tapis anglais importé fleurs rouge, fleurs, jaune ou, fleur beige brun.

Faites votre choix parmi plusieurs tapis Bertin faciles d'entretien et durables. Vous obtenez plusieurs années de pleine satisfaction tout en faisant des économies substantielles et précieuses.

régulier 18,95 **13 95**
PRIX DE VENTE
Ecrivez nous 55,00 la v.c.

27 JUIN 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

Beau SHAG

Polyester vert,
blanc et jaune or.

SUPER SPECIAL **4 95**
v.c.

TAPIS DE CUISINE

Étend plus de usage de plomberie. Ce tapis vous offre les toutes dernières modes et motifs magnifiques. Facile d'entretien et antistatique. 12 magnifiques couleurs.

Prix Bertin Tapis sous-tapis installation compris **8 95**
v.c.

VERITABLE OZITE

Choix de 6 magnifiques couleurs.

Prix du distributeur **3 49**
v.c.

GRATIS GRATIS MAGNIFIQUE BALAYÉE

"BISSELL" DE LUXE
à 6,95 - tout achat de 30
v.c. de tapis et sous-tapis (Ozite non inclus).

IMPORTANT:
Apportez nous les mesures de vos pièces. Vous devez nous apporter les mesures de vos pièces afin que nous puissions réserver le grandeur approximative.

350 ROULEAUX EN MONTRE

2 angles de coupe des tapis.

SERVICE D'ESTIMATION
ET DE
DECORATION
A DOMICILE, GRATUIT
COMPOSEZ

723-3866

SI VOUS NE POUVEZ VENIR
NOUS IRONS CHEZ-VOUS

Le 1er juillet c'est la date qui marque plusieurs déménagements. Chez nous, nous pensons à vous.

Pour cette occasion, nous vous offrons

BON PRIX • QUALITE • ET L'INSTALLATION GRATUITE

sur tous nos tapis à partir de

6.95 v.c.

Bertin

ET FILS ENR

Là où vous trouverez le
tapis dont vous rêvez

La direction et le personnel
vous souhaitent une

Joyeuse St-Jean

JE VAIS A DOMICILE VOUS MONTRER
LES ECHANTILLONS

Rene Paré

Armstrong



723-3866

appelez-nous ou venez

ENEZ VOIR PLUS DE 300 ROULEAUX EN MONTRE. VENEZ LES VOIR!

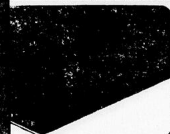
TAPIS 100% NYLON

Choix de couleurs, tapis lavables, facile d'entretien.

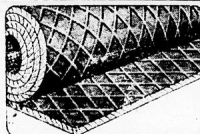
PRIX DU DISTRIBUTEUR

POSE ET
SOUS-TAPIS
INCLUS **\$ 6 95**
v.c.

ÉPARGNEZ DE \$1. À \$5. SUR CHAQUE VERGE CARRE



vous obtenez LE TAPIS



vous obtenez LE SOUS-TAPIS



vous obtenez L'INSTALLATION

LES 3 POUR 1 SEUL BAS PRIX: 6.95 v.c. installé